

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

PROVINCE DU MOUHOUN

COMMUNE RURALE DE KONA

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

RAPPORT DE DIAGNOSTIC POUR :

L'ÉLABORATION DU PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT (PCD) 2020-2024 DE LA COMMUNE DE KONA

Version provisoire

Réalisé par la Commune Rurale de Kona,
avec l'appui financier de :

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

PROJET D'APPUI A LA PARTICIPATION CITOYENNE A LA DECENTRALISATION ET AU
DEVELOPPEMENT LOCAL (PAPCIDeL)



et l' Appui Technique de :



TUUSI – Services et Développement

– Etudes – Conseil – Réalisations – Marketing –

N° RC : BF OUA2001 A333, N° IFU : 00015321 T

09 BP 600, Ouagadougou 09, Tél. : 70 22 70 81 / 76 28 84 74, E Mail: tsd_ing@yahoo.fr, Burkina Faso

Mars 2020

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET SIGLES	3
LISTE DES TABLEAUX.....	4
LISTE DES CARTES	5
INTRODUCTION.....	6
I. CARACTERISTIQUES BIO-PHYSIQUES	8
1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE DE LA COMMUNE	8
1.1.1. Situation géographique	8
1.1.2. Organisation administrative.....	9
1.2. MILIEU PHYSIQUE.....	11
1.2.1. Le relief.....	11
1.2.2. Les ressources en sols	11
1.2.3. Le climat et changements climatiques	12
1.5. Hydrographie	13
1.6. Végétation et faune	13
1.7. L'occupation spatiale de la commune.....	13
1.8. Synthèse d'analyse du milieu physique	16
1.3. SITUATION DEMOGRAPHIQUE	16
1.3.1. Effectifs et répartition spatiale de la population	16
1.3.2. Organisation sociale.....	19
1.3.3. Place et rôle de la femme	20
1.3.4. Synthèse d'analyse de la situation démographique	21
II. ACTIVITES ECONOMIQUES	22
2.1. AGRICULTURE.....	22
3.2. ELEVAGE.....	27
3.2.1. Les effectifs du cheptel	27
3.2.1. Les infrastructures pastorales.....	27
3.2.2. Santé animale.....	28
3.2.3. Evolution des abattages contrôlés.....	28
3.2.4. Synthèse d'analyse du secteur de l'élevage	29
3.3. SYLVICULTURE / ENVIRONNEMENT	30
3.3.1. Principales activités sylvicoles	30
3.3.2. Production et consommation du bois et du charbon de bois.....	30
3.3.3. Produits forestiers non ligneux	30
3.3.4. Production halieutique	31
3.3.5. Synthèse d'analyse du sous-secteur sylviculture/environnement	32
3.4. ARTISANAT	33
3.5. COMMERCE	33
IV. SECTEURS SOCIAUX.....	35
4.1. EAU ET ASSAINISSEMENT	35
4.2. EDUCATION.....	36

4.2.1. Enseignement primaire	36
4.2.2. Enseignement secondaire.....	38
4.3. SANTÉ	40
4.3.1 Infrastructures et personnel de la santé.....	40
4.3.2. Accessibilité aux soins de santé.....	41
V. GOUVERNANCE ET FINANCES LOCALES	43
5.1. CONSEIL MUNICIPAL	43
5.2. ADMINISTRATION COMMUNALE	43
5.3. FINANCES LOCALES.....	44
5.3.1. Budget communal	44
5.2.2. Recettes communales.....	45
5.2.3. Institutions financières décentralisées.....	46
5.2.4. Synthèse d'analyse du sous-secteur de la gouvernance locale et administrative....	46
VI. PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT.....	47
6.1. SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	47
6.2. PROJETS ET PROGRAMMES / ONG.....	48
6.3. ASSOCIATIONS ET GROUPEMENTS	48
6.4. COOPERATION DECENTRALISEE/JUMELAGE.....	49
VII. SYNTHESE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC	50
BIBLIOGRAPHIE	62

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET SIGLES

AEPS	:	Adduction d'Eau Potable Simplifiée
AGR	:	Activités Génératrices de Revenus
AIS	:	Agent Itinérant de Santé
AN	:	Assemblée Nationale
BDOT	:	Base de Données d'Occupation des Terres
BNDT	:	Base Nationale de Données Topographiques
CEB	:	Circonscription d'Education de Base
CEG	:	Collège d'Enseignement Général
CEP	:	Certificat d'Etudes Primaire
CGCT	:	Code Général des Collectivités Territoriales
COGES	:	Comité de Gestion
CPN	:	Consultation Pré-Natatale
CSI	:	Contribution du Secteur Informel
CSPS	:	Centre de Santé et de Promotion Sociale
CVD	:	Conseil Villageois de Développement
DRS/CES	:	Défense et Restauration des Sols/Conservation des Eaux et du Sol
GVF	:	Groupeement Villageois Féminin
IB	:	Infirmier Breveté

IDE	: Infirmier Diplômé d'Etat
IDH	: Indice du Développement Humain
IGB	: Institut Géographique du Burkina
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
IST	: Infection Sexuellement Transmissible
MCD	: Médecin Chef de District
MEG	: Médicaments Essentiels Génériques
OBC	: Organisations à Base Communautaires
ODD	: Objectifs de Développement Durable
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OP	: Organisation paysane
PAPCiDDeL	: Projet d'Appui à la Participation Citoyenne à la Décentralisation et au Développement Local
PCD	: Plan Communal de Développement
PFNL	: Produits Forestiers non Ligneux
PNDES	: Plan National de Développement Economique et Social
PNG	: Politique Nationale Genre
PNGT2	: Deuxième Programme National de Gestion des Terroirs
PPCB	: Péripneumonie Contagieuse Bovine
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RNA	: Régénération Naturelle Assistée
SDECV	: Service Départemental de l'Environnement et du Cadre de Vie
SDECV	: Service Départemental de l'Environnement et du Cadre de Vie
SEMAFO	: Société d'Exploitation Minière d'Afrique de l'Ouest
SOFITEX	: Société des Fibres et Textiles du Burkina
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
TSD	: TUUSI-Service et Développement
VIH-SIDA	: Virus Immuno Humain- Syndrome de l'Immuno Défiscience Acquisse
VNU	: Volontaire des Nations Unies
VNU	: Volontaire des Nation Unies
ZATA	: Zone d'Appui Technique Agricole
ZATE	: Zone d'Appui Technique d'Elevage

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Variation de la pluviométrie des 5 dernières campagnes agricoles	12
Tableau 2 : Tableau d'occupation des terres de la commune rurale de Kona	14
Tableau 3: Synthèse d'analyse du milieu physique	16
Tableau 4 : Répartition spatiale de la population par sexe et par âge en 2006	17
Tableau 5 : Projections de la population de Kona de 2015 à 2024 (taux de 2.45%)	17
Tableau 6 : Répartition de la population de 2020 par sexes et par âge (taux de 2.45%)	19
Tableau 7: Synthèse d'analyse de la situation démographique	21
Tableau 8 : Superficies emblavées de 2015 à 2019 dans la commune	23

Tableau 9 : Production agricole en t de 2015 à 2019 dans la commune	23
Tableau 10 Tableau : le Bilan céréalier de 2015 à 2019	24
Tableau 11 : Synthèse d'analyse du sous-secteur de l'agriculture	26
Tableau 12 : Données sur effectifs du cheptel	27
Tableau 13 : proportions des animaux vaccinés selon les espèces.	28
Tableau 14 : Abattages contrôlés de 2015 à 2019	28
Tableau 15 : Cuirs et peaux commercialisé entre 2015 à 2019	29
Tableau 16 : Synthèse d'analyse du secteur de l'élevage	29
Tableau 17 : Actions entreprises pour améliorer la situation environnementale et stratégies	30
Tableau 18: Production et consommation du bois et du charbon de bois	30
Tableau 19: Produits Forestiers Non Ligneux	31
Tableau 20 : Synthèse d'analyse du sous-secteur sylviculture/environnement	32
Tableau 21 : Synthèse d'analyse du sous-secteur de l'artisanat	33
Tableau 22 : Nombre de boutiques dans la commune de Kona	34
Tableau 23 : Synthèse d'analyse du sous-secteur du commerce	35
Tableau 24 : Points d'eau dans la commune de Kona	35
Tableau 25 : Données sur l'enseignement primaire	37
Tableau 26 : Evolution des indicateurs liés à l'enseignement primaire	38
Tableau 27 : Taux d'admission au CEP	38
Tableau 28 : Synthèse d'analyse du sous-secteur de l'éducation	39
Tableau 29 : La situation des infrastructures sanitaires en 2020	40
Tableau 30 : Evaluation du nombre d'agent de santé qualifié par habitants en 2020	41
Tableau 31 : Synthèse d'analyse du sous-secteur de la santé	42
Tableau 32 : Situation du personnel de la Mairie	43
Tableau 33 : Situation des recettes collectées dans la commune au cours des 3 dernières années	45
Tableau 34 : Synthèse d'analyse du sous-secteur de la gouvernance locale et administrative	46
Tableau 35 : Projets et programmes / ONG	48
Tableau 36 : Associations et groupements	49
Tableau 37 : Synthèse des résultats du diagnostic participatif par village	50
Tableau 38 : Synthétique des problèmes hiérarchisés	53
Tableau 39 : Tableau des problématiques formulées	53
Tableau 40 : Tableau analyse causale	54
Tableau 41 : Tableau des solutions	57

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Localisation de la commune de Kona par rapport au pays, à la région et a la province	8
Carte 2 : Carte administrative de la commune rurale de Kona	10
Carte 3 : Carte d'occupation des terres de la commune rurale de Kona	15

INTRODUCTION

A la faveur de la communalisation intégrale intervenue au Burkina Faso, le territoire national a été organisé en quarante-neuf (49) communes urbaines, en trois cent deux (302) communes rurales et treize (13) régions. Leur effectivité est intervenue à l'issue des élections des conseillers municipaux en 2006. Depuis cet avènement, les populations à la base sont de plus en plus responsabilisées dans la construction et la gestion du développement local. Ce processus de responsabilisation est précisé dans le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) adopté le 21 décembre 2004 (Loi N° 055-2004/AN) et modifié en 2009. Aux termes de l'article 224 du CGCT, les communes et les régions ont « la compétence d'élaborer et d'exécuter leurs politiques et plans de développement. Mais la plupart du temps, les populations rurales n'ont pas d'expertises (ressources humaines qualifiées) pour affronter cette nouvelle situation, alors que leur participation volontaire et consciente à la construction de ce développement est essentielle. C'est pourquoi le Gouvernement a élaboré un guide méthodologique de planification locale et l'a mis à la disposition des collectivités territoriales. Ce guide prévoit que la démarche de planification locale soit sous-tendue par les principes de la participation, la cohérence du plan local avec les politiques publiques et les instruments des échelles supérieures, la subsidiarité, la transparence, le respect de la maîtrise d'ouvrage, etc.

Compte tenu de la complexité de la démarche de planification locale, de sa technicité et de sa durée, il est fortement recommandé au conseil municipal de se faire assister par une équipe de techniciens compétents en planification.

En adéquation avec les grandes orientations nationales en matière d'aménagement du territoire, le plan communal de développement constitue un véritable outil d'appropriation et d'exercice de la maîtrise d'ouvrage local et de la gestion des investissements. Son élaboration tout comme son exécution, s'inscrit dans un processus multi dimensionnel dont la réussite dépend de la qualité de l'accompagnement fourni. En plus des dispositions du CGCT, le Plan National de Développement Economique et Social en abrégé (PNDES) recommande l'élaboration de ces outils de planification au niveau local. Il y a également au niveau international, les Objectifs de Développement Durable (ODD) qui accordent une importance particulière au niveau local, en tant qu'échelon important pour l'atteinte des cibles.

C'est ainsi que la commune de Kona, après plusieurs expériences, a entrepris à partir de Septembre 2019, l'actualisation / élaboration de son PCD. Ce processus a bénéficié de l'appui financier du Programme des nations unies pour le développement (PNUD) à travers le Projet d'Appui à la Participation Citoyenne à la Décentralisation et au Développement Local (PAPCiDDeL) et de l'appui technique du bureau d'études TUUSI-Services et Développement (TSD).

Tenant compte du défi de l'appropriation effective du PCD, la démarche opérationnelle suivie dans la présente mission, adhère harmonieusement au mécanisme PNUD/ PAPCiDDeL mis en place depuis 2019, et matérialisé par le recrutement et la mise à la disposition de la commune, d'un VNUC.

La phase de diagnostic s'est organisée en deux étapes qui se sont déroulées concomitamment :

- La première étape a consisté à la collecte des données secondaires auprès de services techniques déconcentrés de l'Etat, des services décentralisés et des partenaires au développement au niveau régional, provincial et communal.
- La seconde étape a concerné la collecte proprement dite des données à l'échelle village. Des fiches de collecte ont été transmises dans les 17 villages de la commune de Kona pour permettre aux populations à travers leurs leaders de s'organiser et réunir les informations et données essentielles. Ces informations sont venues en parfait complément aux données déjà collectées par le VNUC.

Les animations par grappe ont été assurées par l'équipe de consultant, les animateurs recrutés et formés par le bureau TSD ainsi que le VNUC. Les différents groupes spécifiques de chaque village étaient conviés, afin que les aspirations des populations puissent être prises en compte. Ces séances d'animation ont permis de recueillir des informations quantitatives/qualitatives et les expressions de besoin afin d'élaborer le rapport diagnostic du plan communal de développement. En outre, elles ont contribué à l'appropriation par les différents acteurs des outils de planification locale.

En plus des informations collectées aux niveaux communal, provincial et régional, des services techniques tels que l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), les Direction des Etudes et de la Planification de certains ministères, ont été mis à contribution afin de compléter les informations recueillies.

Il fait l'état succinct des lieux de la vie socio-économique et culturelle de la commune, assorti d'une synthèse des résultats du diagnostic (préalable à la phase suivante de la mission : la planification).

I. CARACTERISTIQUES BIO-PHYSIQUES

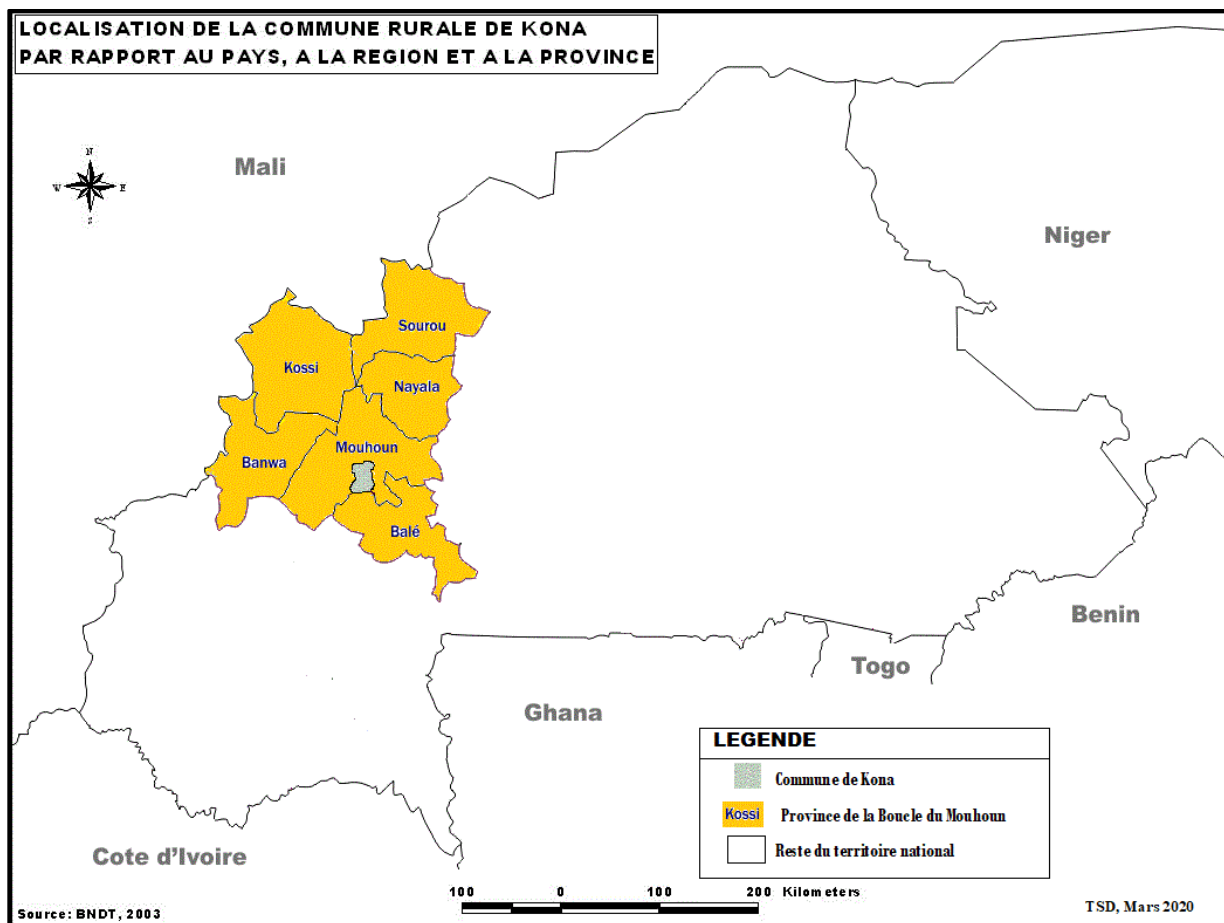
1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE DE LA COMMUNE

1.1.1. Situation géographique

La commune de Kona, avec une superficie de 605,175Km² (représentant 9,6% de la superficie de la province) est située au cœur de la province du Mouhoun. Elle compte 17 villages administratifs. Le chef-lieu de la commune Kona, est situé à 72 kilomètre de Dédougou, chef-lieu de la Région de la Boucle du Mouhoun. La commune est située entre le 3°20' et 3°35' de longitude Ouest et le 12°00' et 12°15' de latitude Nord. Elle fait frontière :

- au Nord avec la commune de Dédougou ;
- au Sud avec la commune de Bana (dans la province des Balé) ;
- à l'Est et au Nord-Est avec la commune de Safané ;
- au Sud-Est avec la commune de Bondokuy.

Carte 1 : Localisation de la commune de Kona par rapport au pays, à la région et à la province



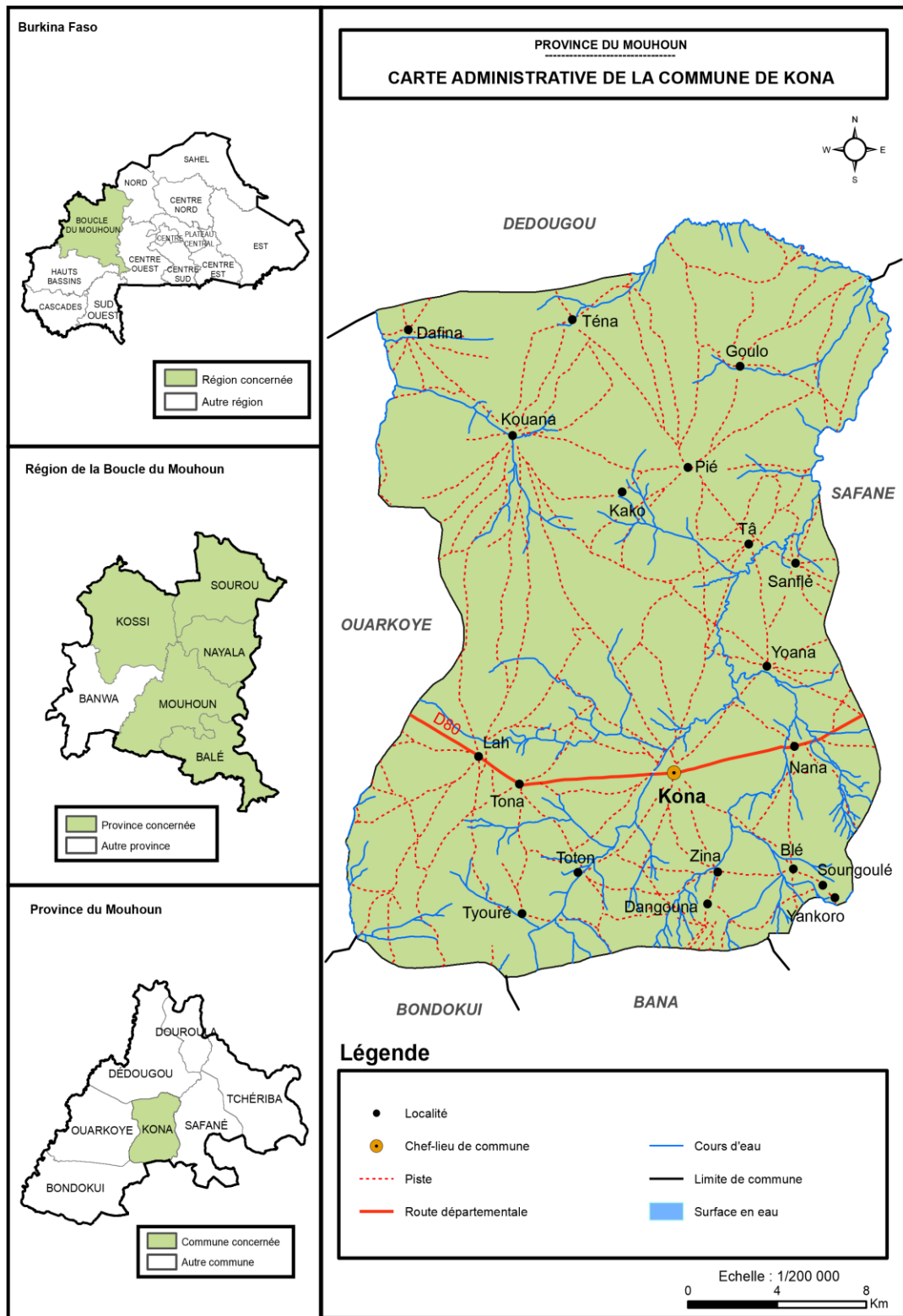
1.1.2. Organisation administrative

A la faveur du processus de décentralisation enclenchée depuis plus d'une décennie au Burkina Faso, Kona a été érigé par la loi n°055-2004/AN du 21/12/2004 portant code général des collectivités territoriales, en commune rurale. Elle est traversée par les routes suivantes :

- La route départementale D80 (Safané –Ouarkoye) qui la traverse d'Est en Ouest
- La piste rurale Kari-Kona qui la traverse du nord au Sud

Elle est constituée de dix-sept (17) villages administratifs : Blé, Dafina, Dangouna, Goulo, Kona, Kouana, Lah, Nana, Pie, Sanflé, Soungoulé, Ta, Tona, Yankoro, Yoana, Zina et Tena.

Carte 2 : Carte administrative de la commune rurale de Kona



1.2. MILIEU PHYSIQUE

1.2.1. Le relief

Le relief de la commune rurale de Kona est constitué d'un vaste plateau disséqué par des cours d'eau. Les sommets sont des buttes cuirassées, localisées dans la partie Sud-Est. La commune est parsemée de collines ou petites élévations vers Lah, Nana, Blé, Dangouna, Soungoulé et Yankoro. On y trouve également de nombreux bas-fonds à Nana, Kona, Zina, Dangouna, Yoana, Sanflé et Lah.

1.2.2. Les ressources en sols

Le territoire de la commune de Kona est implanté sur trois principaux types de sols (BUNASOL). Ce sont :

- **les sols peu évolués** qui couvrent une superficie de 151,09 km², soit 24,96% du territoire communal se présentent sous forme de tâches disséminées dans la commune notamment au Nord, au Centre et au Sud. Ils se caractérisent par leur faible capacité de rétention en eau liée à leur texture grossière et aux pertes par ruissellement. Leur fertilité chimique est fonction de la nature géologique du substratum mais reste généralement basse. Ces sols sont propices à la culture du mil et de l'arachide mais plus favorable au parcours du bétail ;
- **les sols à mull** qui font partie du groupe des sols bruns eutrophes se retrouvent principalement dans la partie Sud-Est de la commune (Nana, Blé, Soungoulé, Yankoro). Ils couvrent une superficie de 23,54 km², soit seulement 3,89% du territoire communal. Pourtant, ils représentent les meilleurs sols de la province. En effet, les sols à mull se caractérisent par un humus à forte activité biologique et une bonne structure à saturation élevée en calcium. Ils sont faciles à exploiter dans le domaine agricole et peuvent convenir à une gamme variée de cultures comme le maïs, le cotonnier, le sorgho et l'arboriculture fruitière.
- **les sols sesquioxydes** qui sont des sols à altération de minéraux primaires très poussés couvrent 432,07 km², soit 71,17% du territoire de la commune. Ce type de sol est le plus répandu dans la région. Il regroupe les différentes sous-classes des sols ferrugineux tropicaux associés aux sols gravillonnaires. Ces sols se caractérisent par leur teneur très élevée en oxyde et en hydroxyde de fer ou de manganèse qui leur confère une couleur rouge ocre ou noire. Ils ont une faible fertilité chimique naturelle. Ce sont des sols généralement propices à la culture du mil, du sorgho, du sorgho, de l'arachide, du maïs, du coton. Toutefois, leur exploitation exige l'usage de la fumure organique et/ou minérale pour de bons rendements.

En somme, la commune rurale de Kona dispose de potentialités pédologiques propices aux activités agro-sylvo-pastorales. En effet, environ 80% des terres sont favorables aux activités agricoles et environ 20% aux activités pastorales. Cependant, ces sols subissent une dégradation due aux effets des changements climatiques (érosion hydrique et éolienne) et aux activités anthropiques).

1.2.3. Le climat et changements climatiques

La commune rurale de Kona, à l'instar de l'ensemble des communes de la région de la boucle du Mouhoun est située dans la zone climatique de type soudanien dont les isohyètes sont comprises entre 700 et 1000 mm. Il est caractérisé par deux (2) grandes saisons :

- Une saison pluvieuse de juin à octobre. Les précipitations sont habituellement concentrées entre les mois de juillet et août mais au cours de ces dernières années et avec les changements climatiques, les isohyètes importantes sont enregistrés d'août à septembre. Le vent dominant à cette période est la mousson avec des températures moyennes douces se situant autour de 28°C.
- Une saison sèche de novembre à mai avec des températures dépassant parfois 40°C. L'harmattan est le vent dominant de cette période. Une longue saison sèche allant généralement de novembre à mai, avec de fortes températures dépassant parfois 40°C. L'harmattan est le vent dominant de cette période.

Tableau 1 : Variation de la pluviométrie des 5 dernières campagnes agricoles

Années	Hauteur d'eau (mm)	Nombre de jours
2015	976	53
2016	860	44
2017	974	50
2018	857	61
2019	846	57

Source : ZATA Kona, février 2020

Les changements climatiques correspondent à une modification durable (de la décennie au million d'années) des paramètres statistiques (paramètres moyens, variabilité) du climat global de la Terre ou de ses divers climats régionaux. Ces changements peuvent être dus à des processus intrinsèques à la Terre, à des influences extérieures ou plus récemment, aux activités humaines. Les manifestations des changements climatiques au niveau de la commune sont similaires à celles du niveau régional et national. Les principales manifestations relevées par les acteurs rencontrés lors des investigations sont la baisse continue de la pluviométrie, les poches de sécheresse, le raccourcissement continu de la durée de la saison des pluies, l'augmentation de la température entraînant des périodes de chaleur excessive, les fortes précipitations entraînant des inondations et les vents violents.

Ces effets des changements climatiques touchent tous les secteurs de la vie socio-économique de la commune, notamment l'agriculture (pouvant entraîner l'insécurité alimentaire), l'élevage, la foresterie, l'eau et la pêche. Les impacts sur ces secteurs sont l'ensablement, le tarissement précoce des plans d'eau de surface, l'augmentation des besoins en eau, la baisse des rendements, la destruction d'arbres fruitiers, l'extension des champs pour compenser les baisses de rendement.

1.5. Hydrographie

La commune de Kona est parcourue par un réseau hydrographique assez diffus constitué par des cours d'eau peu encaissés rattachés au bassin versant inférieur du fleuve Mouhoun. D'une manière générale ces cours d'eau sont aréiques et tarissent dès que la saison sèche s'installe. Le réseau hydrographique comprend des rivières temporaires dont le konzié, le karouko et le niagan. Seul le chef-lieu de la commune (Kona) dispose d'un bouli. Cette bouli qui permet la pratique du maraichage et l'abreuvement se trouve actuellement endommagé par la forte pression de l'eau. Les eaux souterraines sont captées au moyen de puits et de forages. En plus des cours d'eau, la commune dispose de petits bas-fonds aménageables dans ses parties Nord, Est et Sud notamment à Goulo, Tâ, Sanflé, Toton, Tyouré, Nana et Zina.

1.6. Végétation et faune

La commune de Kona appartient au domaine phytogéographique soudanien qui se caractérise par une savane arbustive à arborée avec de forêts galeries le long des rivières. Ainsi, la végétation très variée est dense et est favorable à la création d'espaces protégés et de valorisation du potentiel sylvicole. Toutefois, on note les aléas climatiques et une pression assez importante des ressources végétales (défrichage anarchique, feux de brousse, surpâturage, pression démographique).

Les aléas climatiques et les actions anthropiques diverses (défrichage anarchique, feux de brousse, surpâturage, pression démographique) ont dégradé le biotope de la faune, ce qui a conduit à la diminution et à la disparition de certaines espèces animales dans la commune.

Les formations naturelles sont dominées par les espèces suivantes : *Butyrospermum paradoxum* (Karité) le *Parkia biblobosa* (Néré), le résinier sauvage...). Dans la strate arbustive, on retrouve un tapis herbacé assez dense et varié. Cette végétation très variée est dense est favorable à la création d'espaces protégés et de valorisation du potentiel sylvicole.

Les ressources fauniques diversifiées comprennent de petits gibiers comme le singe, les lièvres les perdrix, les pintades sauvages, les rats et des tourterelles.

1.7. L'occupation spatiale de la commune

L'espace est organisé en fonction des activités qui sont menées et surtout selon les ressources disponibles. Ainsi, l'espace dans la commune de Kona est structuré comme suit :

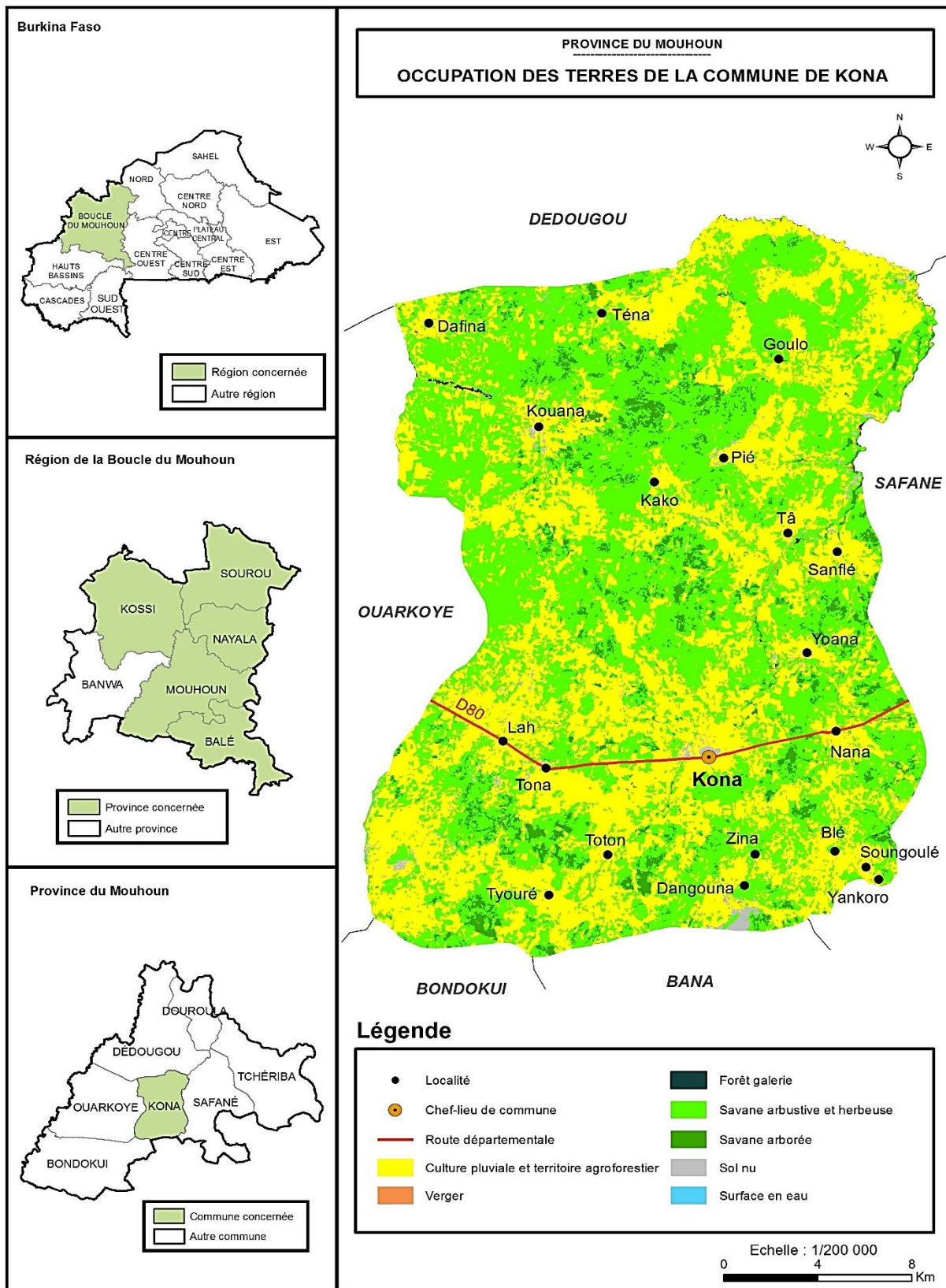
Tableau 2 : Tableau d'occupation des terres de la commune rurale de Kona

Unités	Superficies (Km ²)	%
Culture pluviale et territoire agroforestier	265,172521	43,66
Forêt galerie	0,285741	0,05
Savane arborée	28,288594	4,66
Savane arbustive et herbeuse	306,898833	50,53
Sol nu (érodé, dénudé, cuirasse, etc.) dune et sable	5,734932	0,94
Surface en eau	0,034282	0,01
Verger	0,884786	0,15
Total	607,299689	100,00

Source : BDOT 2012

L'analyse de ce tableau confirme les données du BUNASOL, évoquées dans le paragraphe "Ressources en sols". En effet, 43,66% des terres sont favorables aux cultures pluviales et à l'agroforesterie et 50,53% des terres représente la savane arbustive et herbeuse. Les sols nus qui occupe heureusement seulement 0,94%, le reste des terres (même inoccupé) sont favorables aux activités humaines. Ainsi, les sols dénudés nécessitent des actions de récupération et d'enrichissement (Sous-solage, diguettes, bandes enherbées, reboisement, etc.).

Carte 3 : Carte d'occupation des terres de la commune rurale de Kona



1.8. Synthèse d'analyse du milieu physique

Tableau 3: Synthèse d'analyse du milieu physique

Atouts/potentialités	Contraintes	Solutions envisagées
<ul style="list-style-type: none"> - Relative disponibilité de la terre - Présence de petits bas-fonds aménageables - Existence de quelques points d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Sols appauvris - Pression foncière - Retard des saisons - Mauvaise répartition des pluies - Non disponibilité de semences améliorés - Persistance des feux de brousse - Persistance de la coupe abusive du bois - Insuffisance de reboisement 	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption des pratiques de CES/DRS (Cordons pierreux, Fosses fumières) - Utilisation de semences améliorées adaptées aux changements climatiques - Reboisement ; - Formation en technique de production de plants et de reboisement ; - Formation sur les bonnes pratiques en matière de gestion durable des terres ; - Aménagement et mise en valeur de bas-fonds.

Source : TSD, Synthèse diagnostic, février 2020

1.3. SITUATION DEMOGRAPHIQUE

1.3.1. Effectifs et répartition spatiale de la population

Selon les données Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2006, Kona comptait 3 494 ménages avec une population totale de 19 606 habitants dont 51,72 % de femmes et 48,28 % d'hommes. L'estimation de la population de la commune, en 2019 est 28 321 habitants. En 2024 (à l'horizon du plan), la population de la commune sera de 30 311 habitants.

Tableau 4 : Répartition spatiale de la population par sexe et par âge en 2006

Population	Nbre Ménages	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	0-14 ans	15-64 ans	65 ans ou +	Age N.D.
Blé	154	447	450	897	50,17	433	433	26	5
Dafina	215	532	465	997	46,64	454	510	31	2
Dangouna	218	646	606	1 252	48,4	613	609	29	1
Goulo	100	398	409	807	50,68	496	306	5	0
Kona	637	1738	1674	3 412	49,06	1565	1695	121	31
Kouana	304	841	767	1 608	47,7	732	836	36	4
Lah	668	1979	1742	3 721	46,82	1764	1820	118	19
Nana	249	657	622	1 279	48,63	593	616	54	16
Pie	234	825	672	1 497	44,89	848	610	35	4
Sanflé	116	314	323	637	50,71	304	309	22	2
Soungoulé	56	151	153	304	50,33	149	147	8	0
Ta	112	395	376	771	48,77	419	324	28	0
Tona	156	465	479	944	50,74	439	471	31	3
Yankoro	25	70	55	125	44	53	69	2	1
Yoana	137	373	357	730	48,9	349	364	11	6
Zina	27	85	72	157	45,86	74	71	12	0
Tena	86	224	244	468	52,14	247	203	18	0
Commune	3494	10140	9466	19606	48,28	9532	9393	587	94

Source : Résultats définitifs du RGPH 2006/ fichier villages, INSD

A partir de ces données de l'INSD, TSD a, pour les besoins de la mission, effectué des projections de la population de Kona comme suit :

Tableau 5 : Projections de la population de Kona de 2015 à 2024 (taux de 2.45%)

Population	2 006	2 015	2016	2 017	2018	2 019	2 020	2021	2 022	2023	2 024
Blé	897	1 115	1 143	1 171	1 199	1 229	1 259	1 290	1 321	1 354	1 387
Dafina	997	1 240	1 270	1 301	1 333	1 366	1 399	1 433	1 469	1 505	1 541
Dangouna	1 252	1 557	1 595	1 634	1 674	1 715	1 757	1 800	1 844	1 889	1 936

Population	2 006	2 015	2016	2 017	2018	2 019	2 020	2021	2 022	2023	2 024
Goulo	807	1 003	1 028	1 053	1 079	1 105	1 133	1 160	1 189	1 218	1 248
Kona	3 412	4 242	4 346	4 453	4 562	4 674	4 788	4 906	5 026	5 149	5 275
Kouana	1 608	1 999	2 048	2 099	2 150	2 203	2 257	2 312	2 369	2 427	2 486
Lah	3 721	4 627	4 740	4 856	4 975	5 097	5 222	5 350	5 481	5 615	5 753
Nana	1 279	1 590	1 629	1 669	1 710	1 752	1 795	1 839	1 884	1 930	1 977
Pie	1 497	1 861	1 907	1 954	2 002	2 051	2 101	2 152	2 205	2 259	2 314
Sanflé	637	792	811	831	852	873	894	916	938	961	985
Soungoulé	304	378	387	397	406	416	427	437	448	459	470
Ta	771	959	982	1 006	1 031	1 056	1 082	1 108	1 136	1 163	1 192
Tona	944	1 174	1 203	1 232	1 262	1 293	1 325	1 357	1 390	1 425	1 459
Yankoro	125	155	159	163	167	171	175	180	184	189	193
Yoana	730	908	930	953	976	1 000	1 024	1 050	1 075	1 102	1 129
Zina	157	195	200	205	210	215	220	226	231	237	243
Tena	468	582	596	611	626	641	657	673	689	706	724
Commune	19 606	24 378	24 975	25 587	26 214	26 856	27 514	28 188	28 879	29 586	30 311

Source : Données INSD, Calcul de projection TSD

Tableau 6 : Répartition de la population de 2020 par sexes et par âge (taux de 2.45%)

Population	2 020	Hommes	Femmes	0-14 ans	15-64 ans	65 ans ou +	Age N.D.
Blé	1 259	627	632	608	608	36	7
Dafina	1 399	747	653	637	716	44	3
Dangouna	1 757	907	850	860	855	41	1
Goulo	1 133	559	574	696	429	7	-
Kona	4 788	2 439	2 349	2 196	2 379	170	44
Kouana	2 257	1 180	1 076	1 027	1 173	51	6
Lah	5 222	2 777	2 445	2 476	2 554	166	27
Nana	1 795	922	873	832	864	76	22
Pie	2 101	1 158	943	1 190	856	49	6
Sanflé	894	441	453	427	434	31	3
Soungoulé	427	212	215	209	206	11	-
Ta	1 082	554	528	588	455	39	-
Tona	1 325	653	672	616	661	44	4
Yankoro	175	98	77	74	97	3	1
Yoana	1 024	523	501	490	511	15	8
Zina	220	119	101	104	100	17	-
Tena	657	314	342	347	285	25	-
Commune	27 514	14 230	13 284	13 377	13 182	824	132

Source : Données INSD, Calcul de projection TSD

De ces tableaux, il ressort qu'en cette année 2020, la commune totalise 27.514 habitants répartis dans de petites agglomérations, ce qui confirme le caractère rural de la commune. La plus grande agglomération est Lah (5 222 habitants) suivi du Chef-lieu Kona qui compte 4 788 habitants. Les plus petits villages sont Yankoro (175) et Zina (220).

On constate par ailleurs que cette population est relativement jeune avec 13 377 personnes dont l'âge est compris entre 0 et 14 ans, soit 49 % de l'effectif total. La population dont l'âge est compris entre 15 et 64 ans est estimée à 13 182 personnes, soit 48 % de la population totale. Un fort potentiel de relève est assuré par la structure de la population selon l'âge et il est à souligner que les personnes âgées (plus de 64 ans) représentent moins de 0,5 %.

1.3.2. Organisation sociale

Des témoignages recueillis sur le terrain, la commune de Kona voit cohabiter trois ordres de pouvoir le pouvoir traditionnel, le pouvoir administratif déconcentré détenu par le préfet et le pouvoir décentralisé qu'exerce le Conseil Municipal.

Le pouvoir traditionnel est assuré par le chef de village ou le "propriétaire" du terroir. Il a pour mission de présider à la destinée de la communauté. Il est le répondant du village auprès d'autres communautés. C'est aussi lui qui est le garant de la paix sociale et de la sécurité. Le chef de village fait office de juge et règle les litiges. Il est aidé dans ses tâches par le chef de terre dont le

rôle ici est d'accomplir les rites et de faire respecter les principes coutumiers. Bien qu'ayant un droit de regard sur le domaine foncier, le chef de terre ne gère véritablement que les terres qui appartiennent à ses pères. Traditionnellement les terres sont des propriétés familiales dont la gestion est reconnue au plus âgé du lignage. Il n'y a donc pas de propriété individuelle.

Le pouvoir administratif déconcentré est détenu par le préfet, nommé par l'Etat pour le représenter au niveau du département. C'est le préfet qui incarne l'autorité de l'Etat dans le département et coordonne les activités des services déconcentrés qui sont présents. Il administre selon ses prérogatives, les 17 villages administratifs de la commune.

Le pouvoir décentralisé est détenu par le Conseil Municipal avec à sa tête le Maire élu. Le maire qui a un pouvoir décentralisé est l'ordonnateur du budget communal et assure le fonctionnement de ses institutions. Il est appuyé par un conseil municipal qui a pour responsabilité d'assurer l'orientation et la coordination du développement de la commune et la maîtrise d'ouvrage communal. Le Maire est assisté de deux (02) adjoints.

1.3.3. Place et rôle de la femme

Dans la société traditionnelle Marka, les inégalités liées au genre sont courantes. L'homme a une ascendance sur la femme dans le foyer. Ainsi, la préséance du garçon par rapport à la fille dans le droit de succession et le droit de propriété, les inégalités et disparités dans la division sexuelle du travail se traduisent par une charge de travail plus importante pour la femme par rapport à l'homme ; ce qui a des conséquences sur le temps de loisir des femmes et leur réinvestissement productif en capital humain.

En matière d'approvisionnement en eau pour les besoins domestiques, l'essentiel de la corvée est supportée par les femmes et les filles. Elles y consacrent beaucoup d'énergies et de temps au détriment des activités de production ou de renforcement de capacités. Les hommes disposent de plus de moyens de transport individuels que les femmes et pourtant ce sont elles qui assurent l'essentiel du transport du ménage souvent sur de longues distances à pied.

En matière de commercialisation, les femmes sont confinées à exercer dans le secteur informel notamment dans la transformation des produits alimentaires, le petit commerce, l'embouche des petits ruminants et l'artisanat domestique. Ces activités commerciales menées par les femmes sont peu rentables que celles menées par les hommes qui s'investissent dans le transport, le commerce de gros ruminants où les revenus sont plus substantiels. Les inégalités et disparités entre genre s'expriment également par l'impossibilité pour les femmes d'exercer une activité sans l'accord préalable de l'époux.

La femme est très accablée par la charge des travaux domestiques. Face à cette situation, des changements doivent s'opérer à plusieurs niveaux pour plus d'équité. De nombreuses inégalités et disparités existent en matière d'accès à la formation du fait de la maternité. Ces disparités se construisent et se fondent sur la division sexuelle du travail défavorable à la femme.

Dans le domaine de la santé, la faiblesse des revenus et le manque de pouvoir de décision des femmes et l'état délabré des routes limitent leur choix d'aller consulter dans une formation sanitaire en cas de maladie. La vulnérabilité des femmes est renforcée par les pratiques culturelles qui exercent une violence sur la femme telles que la polygamie, le mariage forcé et/ou précoce.

Face à cette situation, il conviendrait pour le conseil municipal, en collaboration avec ses partenaires au développement, d'élaborer et mettre en œuvre, une véritable stratégie genre. Cette stratégie devrait prendre en compte les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des hommes et des femmes et plus largement, des couches sociales défavorisées.

Selon la Politique Nationale Genre (PNG) du Burkina Faso, « En dépit des efforts consentis, les inégalités et disparités entre les hommes et femmes demeurent vivaces dans les sociétés burkinabè. Elles s'expliquent en partie par les résistances au genre tant au niveau national que local, la persistance du système patriarcal qui prône et assure la domination de l'homme sur la femme, la difficile application des lois, les pesanteurs socioculturelles encore tenaces qui déterminent souvent la faible participation voire la marginalisation des femmes à la vie économique et publique, etc. ». PNG, P 7. Il y a donc une persistance de contraintes qui limitent objectivement la pleine participation des femmes aux activités (charge des travaux domestiques, faible accès aux sources de production, faible niveau d'instruction, faiblesse économique et limites dans l'accès aux services de financement et de vulgarisation offerts par l'État, statut de main d'œuvre dans l'exploitation familiale, faible représentativité dans les instances organisationnelles et faible participation aux prises de décisions, etc.).

1.3.4. Synthèse d'analyse de la situation démographique

Tableau 7: Synthèse d'analyse de la situation démographique

Atouts/potentialités	Contraintes	Solutions envisagées
<ul style="list-style-type: none"> - Une relative bonne cohabitation entre les communautés - Jeunesse de la population - Pluralité des composantes ethniques liées aux migrations - Enracinement culturel ; - Liens sacrés du mariage, sens de l'honneur de la famille (fidélité, respect de la parole donnée) - Vertus de la solidarité entre les différents groupes 	<ul style="list-style-type: none"> - Pression démographique qui exige toujours plus d'aménagement et un accroissement d'infrastructures répondant à la satisfaction des besoins sociaux de base. - Le sous-emploi des jeunes - Oisiveté des jeunes en saison sèche, pouvant occasionner des comportements inadéquats - Accroissement des besoins sociaux - Accroissement de la pauvreté - Pesanteurs socioculturelles et persistance des pratiques néfastes dans le mariage traditionnel (mariage forcé) - Faible représentativité des femmes dans les sphères de décision - Population faiblement instruite - Faible viabilisation des zones loties (manque de routes et d'électricité dans certains secteurs du Chef-lieu de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Former des jeunes sur les métiers (menuiserie, maçonnerie, mécanique) - Former les jeunes en entrepreneuriat - Etendre le lotissement - Former des femmes en techniques de transformation des produits de cueillettes - Plaidoyer en faveur de l'abandon du mariage forcé - Plaidoyer pour une meilleure représentativité des femmes dans les instances décisionnelles (quotas genre) - Alphabétisation fonctionnelle - Constitution d'une subvention annuelle pour accompagner femmes et les jeunes pour la conduite d'AGR

Source : TSD, Synthèse diagnostic, février 2020

II. ACTIVITES ECONOMIQUES

Les activités économiques de la population de Kona se résument essentiellement à la production agro-Sylvo-pastorale, l'artisanat et le petit commerce.

2.1. AGRICULTURE

L'agriculture est l'une des principales activités dans la commune. C'est une agriculture fortement tributaire de la pluviométrie. La commune de Kona a une pluviométrie relativement bonne. Elle occupe plus de 90% des actifs et les principales spéculations sont de deux types : les cultures céréalières (sorgho, maïs, mil, riz) et les cultures de rentes (arachide, coton, sésame, niébé, voandzou, soja).

Tableau 8 : Superficies emblavées de 2015 à 2019 dans la commune

Superficie (ha)	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Arachide	Coton	Niébé	Voandzou	Soja	Sésame	Manioc	Patate
2015	8245	8535	1209	36,9	1260	13965	726,75	48	3,5	2070	0	0
2016	7031,5	5162	1209	109,25	1631	11692	719	57	30	2714,4	0	0
2017	6855	6836	981	86	1737	11556	659	39	54	3867	0	0
2018	8456,5	8292,01	1103,44	104,92	1878,76	124,48	7738,89	114,51	107,12	2486,3	0	0
2019	7151,68	7395,39	1013,96	135,43	1663,48	14096,39	2512,57	99,32	38,08	1980,27	0	0
Total commune	37739,6	36220,4	5516,4	472,5	8170,24	51433,87	12356,21	357,83	232,7	13117,97	0	0

Source : ZATA Kona, février 2020

Tableau 9 : Production agricole en t de 2015 à 2019 dans la commune

Production (t)	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Arachide	Coton	Niébé	Voandzou	Soja	Sésame	Manioc	Patate
2015	7 411,50	7 736,80	3 264,30	88,56	1 071,00	12 708,15	1 090,25	72,00	2,35	1 035,00	-	-
2016	10 547,25	8 259,20	2 418,00	207,50	978,60	12 861,20	1 078,50	45,60	27,00	1 357,20	-	-
2017	10 282,50	11 621,20	2 158,20	180,60	1 129,05	11 556,00	1 054,40	31,92	48,60	2 126,85	-	-
2018	10 993,40	11 314,31	2 426,60	335,74	1 890,88	149,37	4 333,83	77,86	48,20	1 491,78	-	-
2019	7 858,00	8 134,80	1 927,00	284,40	1 164,00	1 535,00	1 135,00	39,73	11,42	792,10	-	-
Total commune	47 092,65	47 066,31	12 194,10	1 096,80	6 233,53	38 809,72	8 691,98	267,11	137,57	6 802,93	-	-

Source : ZATA Kona, février 2020

✓ **Les cultures céréalières :**

Les cultures céréalières sont surtout pratiquées sur des champs familiaux et la production est généralement destinée à la consommation familiale. La production céréalière est dominée par le sorgho en termes d'emprise spatiale.

A partir des données de la ZATA et des normes de l'OMS (195 kg/pers/an), la mission a calculé le bilan céréalier des 5 dernières années qui se présente comme suit :

Tableau 10 Tableau : le Bilan céréalier de 2015 à 2019

Années	Population	Besoins en tonnes	Production en tonnes	Pertes en tonnes (10%)	Production disponible	Bilan céréalier
2019	26 856	52 369	18 204	1 820	16 384	-35 985
2018	26 214	51 117	25 070	2 507	22 563	-28 554
2017	25 587	49 895	24 243	2 424	21 818	-28 076
2016	24 975	48 701	21 432	2 143	19 289	-29 412
2015	24 378	47 537	18 501	1 850	16 651	-30 886

Source : TSD, 2020

Au regard de ce tableau, on peut affirmer que les producteurs de Kona enregistrent un bilan céréalier chroniquement déficitaire. Cela constitue un paradoxe eu égard aux potentialités évoquées dans « les ressources en sols » et à la relative bonne pluviométrie.

✓ **Les cultures de rente :**

Les cultures de rente concernent le coton, le sésame, l'arachide, le niébé, le voandzou et le soja. Elles sont destinées à la commercialisation. Parmi ces cultures, le coton occupe une importante place car les revenus monétaires de la population sont fortement tributaires de la vente du coton. C'est pourquoi, les superficies qui lui sont consacrées augmentent d'année en année et parfois au détriment des céréales.

Les tableaux ci-dessous présentent les superficies emblavées par spéculation, la production agricole par spéculation au cours des 5 dernières années et les organisations socioprofessionnelles agricoles présentes dans la commune de Kona.

✓ **La production maraichère**

La production maraichère est moins développée dans la commune. Certains villages disposent de petits bas-fonds exploitables juste après la saison hivernale. Les spéculations produites sont : l'oignon, la tomate, le piment, l'aubergine, les choux, le gombo et le piment. Cette production est vendue en totalité dans les marchés locaux. C'est une importante source génératrice de revenus si

le marché extérieur se montre intéressant. L'ensemble de ces productions ont des rendements qui varie au cours des différentes années pour plusieurs raisons dont la maîtrise et l'application des techniques culturales est la principale, suivie des actions d'accompagnement de la part des partenaires du développement.

✓ **Les systèmes de production**

Trois systèmes de production existent dans la commune rurale de Kona : la culture motorisée, la culture attelée et la culture manuelle. L'attelage est le système de production dominant.

- ***La culture motorisée*** : elle est pratiquée par un nombre infime de producteurs dans la commune à cause de son coût élevé. Aussi, elle n'est pas pratiquée que sur des sols relativement profonds et pouvant supporter le compactage, lourds et difficiles à travailler (zones de bas-fonds). Pour le travail des parcelles situées aux abords des cours d'eaux (bas fond), les tracteurs constituent l'équipement idéal pour le labour surtout.
- ***La culture attelée*** : elle constitue le système de production pratiqué par la majorité des producteurs de la commune, étant entendu que chaque ménage dispose d'au moins une charrue asine ou bovine et une houe.
- ***La culture manuelle*** : elle est toujours pratiquée par une petite partie des producteurs qui n'ont pas les moyens pour acquérir les équipements d'attelage. La daba et la pioche sont les deux types d'outils utilisés pour l'exécution des activités. Ce système de production ne permet pas d'exploiter de grandes superficies. L'association de culture est aussi pratiquée dans ce système.

Tableau 11 : Synthèse d'analyse du sous-secteur de l'agriculture

Atouts/potentialités	Contraintes	Causes	Solutions envisagées
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de certaines techniques agricoles modernes - Existence de quelques bas-fonds aménageables - Relative importance des équipements agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau de revenus des populations - Pluviométrie aléatoire et tarissement précoce des plans d'eau déjà en nombre insuffisant - Insuffisance de périmètres aménagés - Des sols appauvris ; - Difficultés d'accès aux financements - Insuffisance d'unités de transformation intermédiaires des produits agricoles ; - Insuffisance d'équipements agricoles - Difficultés d'accès aux intrants - Insuffisance de formations - Faible niveau d'application des techniques acquises - Mauvaise gestion des abords des points d'eau (ensablement) - Divagation des animaux - Remontées d'eaux souterraines causant des inondations dans les champs - Remontées d'eaux souterraines causant des inondations dans les champs 	<ul style="list-style-type: none"> - La fumure organique est insuffisamment utilisée dans les champs - Faible maîtrise de l'itinéraire technique de production agricole moderne - Faible accès aux semences améliorées - Faible réalisation des technologies de gestion durable des terres (diguettes, cordons pierreux) - Les récoltes ne sont pas bien gérées - des champs situés dans zones à risque d'inondation par défaut sont inondés - Insuffisance de moyen de transport du compost et des récoltes - Inadéquation entre le nombre d'agents de l'agriculture et le nombre de productions en attente d'appui technique - Certains éleveurs ou agri-éleveurs laissent leurs animaux en divagation et qui causent des dégâts dans des champs en hivernage 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de retenues d'eau - Aménagement de bas-fonds - Réalisation de Cordons pierreux - Réalisation de Fosses Fumières - Equipement en unités de transformation des produits agricoles - Amélioration des équipements agricoles - Protection des berges du peu de plans d'eau existants - Formation et recyclage des producteurs en techniques de production agricoles - Elaboration d'une cartographie des zones à risques d'inondation dans la zone assortie d'un plan d'actions de réduction des risques de catastrophes ; - Mise en place d'un système d'alerte précoce pour gérer les cas d'inondations et autres risques de catastrophes - Stabulation des animaux

Source : TSD, Synthèse diagnostic, février 2020

3.2. ELEVAGE

L'élevage constitue la deuxième activité socioéconomique de la population de la commune après l'agriculture. Deux (02) principaux systèmes prédominent à savoir :

- Le système traditionnel extensif transhumant marqué par des migrations cycliques à la recherche de pâturages et de points d'eau. Il est basé sur l'exploitation des parcours naturels et constitue le système d'élevage le plus important au plan numérique. Le rétrécissement des espaces pastoraux résultant des pressions exercées sur les terres et la difficulté d'accès aux ressources pastorales (pâturage et eau) en saison pluvieuse du fait de l'obstruction des pistes d'accès ;
- Le système traditionnel extensif sédentaire qui est caractérisé par un élevage en association avec l'agriculture ou l'agro-pastoralisme avec le plus souvent un cheptel constitué de bovins, de petits ruminants, d'asins, de porcins, d'équins et de volaille Il est pratiqué par les agro-pasteurs sédentarisés qui détiennent en plus des animaux de trait un noyau naisseur en vue de diversifier leur production. Les asins sont surtout utilisés pour le transport de matériel et matériaux. L'élevage des porcins est surtout l'apanage des femmes Bwaba et Marka. Il répond prioritairement à un besoin économique. L'aviculture est pratiquée par toutes les ethnies. Elle a une importance sociale, économique et culturelle.

Il existe d'autres systèmes d'élevage à petite échelle que sont les systèmes semi-intensif et intensif notamment les unités d'embouche bovine, ovine et porcine de même que les animaux de trait

3.2.1. Les effectifs du cheptel

La commune dispose d'un important cheptel, mais vu le caractère extensif, avec une alimentation essentiellement basée sur le fourrage naturel, il n'est pas aisé de fournir des statistiques exhaustifs. Néanmoins, avec le service de la ZATE de Kona les données ci – près ont pu être obtenues :

Tableau 12 : Données sur effectifs du cheptel

Espèce	2015	2016	2017	2018	2019
Bovins	12 036	12 279	12 524	12 775	13 030
Arsins	1 056	1 072	1 089	1 105	1 083
Porcins	2 679	2 719	2 760	2 802	2 846
Volaille	59 963	61 162	62 385	63 633	64 906
Caprins	20 025	20 424	20 834	21 251	21 656

Source : ZATE de Kona, février 2020

3.2.1. Les infrastructures pastorales

En ce qui concerne les infrastructures pastorales, la commune de Kona est caractérisée par la faiblesse des infrastructures malgré l'importance du cheptel. Elle ne dispose ni d'un marché à

bétail, ni d'une aire d'abattage. En plus, on note l'insuffisance des points d'eau, l'absence des pistes à bétail et l'exploitation des abords des points d'eau par les agriculteurs. On dénombre quatre puits pastoraux dont 02 à Kona, 01 à Lah, 01 à Tona ; 04 forages pastoraux dont 01 à Kona (bon état), 01 à Goulo (mauvais état), 01 à Tena (bon état) et 01 à Kako/Pié.

3.2.2. Santé animale

Le nombre de parcs à vaccination s'élève à cinq dont : 01 à Kona (bon état), 01 à Lah (bon état), 01 à Kako/Pié (bon état), 01 à Blé (mauvais état), 01 en béton à Nana (bon état). Les principales pathologies animales rencontrées dans la commune de Kona sont : la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB), la trypanosomiase animale (parasitaire), les pasteurelloses bovines et des petits ruminants et enfin le charbon symptomatique. Pour ces principales pathologies la vaccination se fait durant toute l'année en général sur la demande des éleveurs. Le tableau ci-après nous renseigne sur la proportion des animaux vaccinés selon les espèces.

Tableau 13 : proportions des animaux vaccinés selon les espèces.

Espèce	Nombre
Bovins	11053
Ovins	9292
Caprins	2614
porcins	993
Volaille	53840

Source : ZATE de Kona, février 2020

Bien que ne disposant pas d'une aire d'abattage, les abattages sont néanmoins contrôlés. En termes d'abattages contrôlés, le tableau ci-dessous renseigne les différents abattages contrôlés de 2015 à 2019.

3.2.3. Evolution des abattages contrôlés

Tableau 14 : Abattages contrôlés de 2015 à 2019

Années	Bovins	Ovins et Caprins
2015	137	1457
2016	62	1343
2017	32	1183
2018	37	1361
2019	23	598
Total	291	5942

Source : ZATE de Kona, février 2020

En termes de commercialisation des produits de l'élevage, on note une absence de données sur l'effectif du cheptel commercialisé dans la commune et celui commercialisé par village. Les données existantes sont celles des peaux et cuirs commercialisés entre 2015 et 2019 et celles relatives à l'évolution du cheptel de 2003 à 2008 contenues dans les tableaux ci-après.

Tableau 15 : Cuirs et peaux commercialisé entre 2015 à 2019

Années	Quantités	
	Cuirs	Peaux
2015	137	1457
2016	62	1343
2017	32	1183
2018	37	1361
2019	23	598
Total	291	5942

Source : ZATE de Kona, février 2020

3.2.4. Synthèse d'analyse du secteur de l'élevage

Tableau 16 : Synthèse d'analyse du secteur de l'élevage

Atouts	Contraintes	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> - Diversité et importance du cheptel - Existence de quelques zones de pâture - Existence de personnel d'encadrement 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de pâturage - Système extensif de la production - Insuffisance de l'hydraulique pastorale - Insuffisance de personnel d'encadrement et de formation des éleveurs - Difficulté d'accès aux points d'eau par manque de couloir d'accès (piste à bétail) - L'insécurité foncière au niveau des éleveurs et les conflits entre agriculteurs et éleveurs - Persistance de certaines maladies animales - Manque de formation des éleveurs sur l'amélioration des performances des animaux - Mauvaise organisation de la filière bétail-viande - Faible niveau de revenu des populations et difficulté de pratique de l'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de zones pastorales - Réalisation de forages de puits pastoraux - Augmenter le nombre du personnel - Réalisation de pistes à bétail - Organiser les producteurs en filière - Sensibiliser les éleveurs sur le traitement des pathologies - Sensibiliser les producteurs sur la gestion des conflits qui naissent entre agriculteurs et éleveurs - Formation des producteurs sur l'amélioration des performances des animaux - Construction de parcs de vaccination - Réhabiliter le parc de vaccination de Nana - Dotation en motos de service - Appui des éleveurs à la production fourragère - Formation des éleveurs les techniques d'embouche - Sensibilisation - Augmenter le personnel - Construction d'une aire d'abattage

Source : TSD, Synthèse diagnostic, février 2020

3.3. SYLVICULTURE / ENVIRONNEMENT

3.3.1. Principales activités sylvicoles

Les principales activités sylvicoles sont la pépinière pour la production de plants et le reboisement pour la reforestation ou la satisfaction des besoins en bois, en numéraire. Ces reboisements se font au moyen d'espèces endogènes et exogènes. Selon le rapport (2019) de la campagne de reforestation dans la commune de Kona, on relève 15,5 ha d'espèces exogènes plantées (lycée département de Kona, forêt villageoise de Kona, Dangouna, Zina) et de 16,5 ha d'espèces endogènes plantées (Kona, Blé, Dangouna, Zina). Collectivement et individuellement, le nombre d'ha reboisés s'élève respectivement à 20,5 ha et 11,5 ha.

Les plantations d'arbres fruitiers concernent principalement les manguiers, les goyaviers et l'anacardier.

Tableau 17 : Actions entreprises pour améliorer la situation environnementale et stratégies

Localité	Type de réalisation	Superficie
Kona	Forêt villageoise	10 ha
Sanflé	Bosquet	1,5 ha
Pié	Forêt villageoise	05 ha

Source : SDEEVCC/Kona

3.3.2. Production et consommation du bois et du charbon de bois

Le bois de feu est exploité dans les formations naturelles principalement pour satisfaire les besoins en énergie de cuisson de la commune. La quantité du bois consommé est supérieure au bois vendu. Par contre, le charbon de bois est produit essentiellement pour des usages au sein dans la sphère domestique.

L'exploitation du bois de feu s'effectue dans l'optique de satisfaire les besoins en énergie domestique des ménages de la commune. Seule l'exploitation du bois mort est autorisée dans les formations naturelles par le service forestier.

Tableau 18: Production et consommation du bois et du charbon de bois

Type de produit	Qté produite (m ³)	Qté consommée (m ³)	Qté vendue (m ³)
Bois	2600 stères	1800 stères	800 stères
Charbon	150 sacs	150 sacs	-

Source : SDEEVCC/Kona, février 2020

3.3.3. Produits forestiers non ligneux

Dans la commune de Kona, les produits forestiers non ligneux (PFNL) sont constitués des principaux produits suivants :

- Le karité (amendes) *Vitellaria paradoxa*
- Le néré (graines) *Parkia Biglobosa*
- Le miel ;
- Pain de singe ;
- Le zamné
- Fruits de liane et de baobab.

La production des PFNL dans la commune est essentiellement traditionnelle et pratiquée essentiellement par les femmes. En fonction du produit, on a la situation suivante :

- Les amendes de karité : Elles sont collectées par les femmes et les enfants pendant la période de production du karité. Les amendes collectées sont nettoyées, séchées et bouillies avec leur coque. Après séchage, les amendes sont débarrassées de leur coque et stockées dans des sacs ou des jarres à l'abri de l'humidité ;
- Le néré : La production des graines de néré est similaire à celle des amendes de karité. Les gousses arrivées à maturité sont récoltées. Les fruits débarrassés de leur enveloppe sont pilés en vue d'extraire la pulpe. Cette pulpe est également un PFNL souvent commercialisé. Les graines de néré récupérées sont séchées et stockées.

Tableau 19: Produits Forestiers Non Ligneux

Type de PFNL	Qté produite (tonne)		Qté vendue (tonne)		Qté consommée (tonne)	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Amende de karité	55	65	53	62	02	03
Néré	02	03	01	02	01	01
Zamné	01	01	01	01	-	-
Miel	24 litres	22 litres	20 litres	18 litres	04 litres	04 litres
Pain de singe	-	-	-	-	-	-
Fruits de liane	01	01	0,5	0,5	0,5	0,5

Source : SDEEVCC/Kona, février 2020

3.3.4. Production halieutique

L'activité de la pêche est également insignifiante dans la commune de Kona. Cet état de fait s'explique par le fait que le seul bouli de Kona et autres rivières que possède la commune ne sont pas aussi riches en poisson et sont menacés d'ensablement. Pour pallier cette situation, la commune doit envisager la réhabilitation du bouli de Kona et l'aménagement d'autres retenues d'eau dans les villages tels que Nana où la pêche est beaucoup pratiquée. Elle pourrait aussi effectuer l'empoissonnement du barrage de Kona, chose qui profiterait à sa population.

Selon le Service Départemental de l'Environnement et du Développement Durable de Kona, la production en poisson de ces plans d'eau est en baisse du fait de leur envasement.

La capture du poisson est effectuée sur les plans d'eau par des pêcheurs locaux des villages concernés. Les pêcheurs utilisent des moyens traditionnels pour la capture du poisson. Certains utilisent également des filets. Certains pêcheurs utilisent des moyens de captures prohibés tels que les filets moustiquaires.

3.3.5. Synthèse d'analyse du sous-secteur sylviculture/environnement

Tableau 20 : Synthèse d'analyse du sous-secteur sylviculture/environnement

Atouts	Contraintes	Causes	Solutions
<p>Le processus de décentralisation qui accorde plus de prérogatives aux collectivités territoriales dans la gestion des ressources environnementales</p> <p>La prise de conscience des populations de la dégradation progressive du capital productif naturel et de l'imminence de la mise en œuvre d'actions en vue de faire face de façon efficace et durable aux effets du changement climatique.</p>	Mauvaise pratique agroforesterie	Culture extensive, ignorance	Promouvoir l'agroforesterie ; la coupe sélective du bois, la réalisation de haie-vive, la végétalisation, réalisation de DS/CRS, RNA
	Les mauvaises des populations sur la biodiversité (feux de brousse, coupe abusive du bois, la divagation des animaux)	Manque de moyens financier et logistique pour les missions de contrôle Insuffisance de sensibilisation et de formation des populations	Sensibiliser les populations sur les bonnes pratiques agricoles, la gestion durable des ressources naturelles, sensibilisation sur les 3 luttes; former les populations en techniques de DC, sur la RNA, les feux précoces
	Insuffisance d'aires protégées (forêt mise en défens)	Manque de politique locale en la matière	Création de forêt communale et de forêts villageoises dotées d'une commission de gestion ; aménagement et gestion des forêts existantes
	Insuffisance de sites de production des plants équipés	Manque de politique locale en la matière	Créer et équiper une pépinière communale et 03 pépinières en milieu scolaire
	Insuffisance et plantation et d'entretien des plants	Manque de politique locale en la matière	Planter et entretenir 10.000 plants par an dans la commune ; planter et entretenir 4000 plants par an dans les milieux scolaires
	Manque de conférence en éducation environnementale en milieu scolaire	Manque de politique locale en la matière	Organiser 02 conférences par an dans les lycées et collèges et 05 conférences dans les écoles primaires
	Désorganisation des acteurs œuvrant dans les PFNL	Manque de politique locale en la matière	Organiser les acteurs en coopérative ; former les acteurs sur les techniques de cueillette, de stockage et transformation des PFNL
	Manque d'échange	Manque de politique	Organiser 02 voyages d'étude par

Atouts	Contraintes	Causes	Solutions
	d'expérience en matière de gestion de ressources naturelles des élus locaux avec d'autres acteurs d'autres localités	locale en la matière	an des élus locaux pour s'enquérir des expériences de gestion des ressources naturelles dans les zones déjà désertiques.

Source : TSD, Synthèse diagnostic, février 2020

3.4. ARTISANAT

L'artisanat s'organise autour de la vannerie, le tissage, la poterie, la forge, la menuiserie, la couture. On y rencontre également des bouchers, des restaurateurs/trices, des transformatrices des produits de la cueillette et de produits agricoles. Bien que procurant des revenus substantiels à la population, le secteur de l'artisanat est confronté à un certain nombre de difficultés telles que le faible niveau d'organisation et d'équipements des artisans, le manque de formation et l'absence d'un centre de formation professionnelle. Afin que ce secteur soit plus rentable il faut rendre dynamique par l'appui à la structuration des artisans, l'appui à l'acquisition d'équipements de transformation, la mise en place d'un centre de formation professionnelle. La dynamisation de l'artisanat pourrait contribuer à la sécurité alimentaire par le rehaussement du niveau des revenus de la population, à la lutte contre l'e manque d'emplois en saison sèche.

Tableau 21 : Synthèse d'analyse du sous-secteur de l'artisanat

Atouts / Potentialités	Contraintes	Causes	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> - Source importante de création d'emplois et de revenus dans la commune ; - Existence de potière - Pratique de la vannerie - Pratique de la forge, la coiffure, la petite restauration, la maçonnerie, la couture, la menuiserie, le tissage, la mécanique, la soudure 	<ul style="list-style-type: none"> - Secteur non organisé - Insuffisances de formation des acteurs - Faible participation des acteurs dans le cadre des échanges avec l'extérieur (participation aux salons sous régionaux, régionaux et internationaux). 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau d'organisation du secteur - Faible capacité d'innovation et de marketing - Manque de moyens financiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Intermédiation financière et économique auprès des institutions de microfinances de la province - Appui à la structuration des artisans - Renforcement des capacités en marketing et gestion d'une unité de transformation ou de commercialisation

Source : TSD, Synthèse diagnostic, février 2020

3.5. COMMERCE

La commune de Kona possède des unités économiques diverses mais de faible envergure, ce qui révèle une économie locale relativement peu dynamique. En outre, ces unités économiques sont dominées par le commerce de boutiques, de magasins de céréales, les meuniers et la vente en

détail. Sur le plan infrastructurel, la commune est dotée d'infrastructures marchandes de faible envergure. On distingue 05 marchés : un marché communal à Kona et quatre autres marchés dans les villages de Pié, Kouana, Lah et Nana. En dehors de ces marchés, les populations fréquentent aussi les marchés des communes et localités voisines telles que Wona, Safané et Ouarkoye.

On dénombre au total 94 boutiques réparties comme suit :

Tableau 22 : Nombre de boutiques dans la commune de Kona

Village	Nombre de boutiques
Kona	20
yankoro	1
soungoulé	3
Zina	3
Blé	10
Dangouna	5
Dafina	4
Tena	2
kouana	5
Ta	6
Pié	6
Sanflé	5
Yoana	4
Tona	2
Lah	20
Nana	8

Source : Enquête villages, TSD, février 2020.

Les difficultés rencontrées dans le secteur de commerce sont entre autres, le manque d'institutions de microfinance pour accompagner les commerçants et l'impraticabilité des pistes rurales. Pour ce faire, il convient de mettre en place des institutions de microfinance et procéder à l'aménagement des pistes rurales.

Tableau 23 : Synthèse d'analyse du sous-secteur du commerce

Atouts	Contraintes	Causes	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> - Volonté des femmes à pratiquer des AGR - Forte implication des femmes dans les AGR - Existence de 5 marchés locaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'équipements marchands - Problème d'écoulement et conservation des produits périssable - Insuffisance de ressources financières pour AGR. 	<ul style="list-style-type: none"> - Non maîtrise des techniques de transformation - Inorganisation du secteur commercial - Absence d'institutions de microfinances - Impraticabilité des routes (délabrées) 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'organisation des commerçants - Construction de marchés - Construction de boutiques de rues - Formation sur les techniques de conservation des produits agricoles - Renforcer les capacités des acteurs pour une meilleure pénétration du marché - Aménagement des pistes rurales - Octroi d'équipements de transformation aux coopératives de femmes - Mise en place d'institutions de microfinance à Kona

Source : TSD, Synthèse diagnostic, février 2020

IV. SECTEURS SOCIAUX

4.1. EAU ET ASSAINISSEMENT

Tableau 24 : Points d'eau dans la commune de Kona

Village	Forage		AEPS		Borne fontaine		Puits à grand diamètre		Bouli	Retenue d'eau
	F	NF	F	NF	F	NF	F	NF	F	F
Tona	3	0	0	0	0	0	2	0	0	0
Lah	9	0	0	0	0	0	4	0	0	0
Kona	10	1	3	1	0	0	6	0	1	1
Yoana	1	1								1
Sanflé	2	0	0	0	0	0	1	1	0	1
Ta	3	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Pié	2	1	0	0	0	0	1	0	0	0
Nana	2	1	0	0	0	0	1	0	0	7
Goulo	3	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Kouana	6	1	0	0	0	0	1	1	0	0
Téna	3	2	0	0	0	0	1	1	0	1
Zina	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Dangouna	10	0	1	0	4	0	0	0	0	1

Village	Forage		AEPS		Borne fontaine		Puits à grand diamètre		Bouli	Retenue d'eau
	F	NF	F	NF	F	NF	F	NF	F	F
Dafina	3	1	0	0	0	0	1	0	0	0
Sougoulé	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Blé	4	2	0	0	0	0	1	1	0	0
Yankoro	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	64	12	4	1	4	0	21	4	1	14

Source : Enquêtes terrain TSD

Il ressort des enquêtes terrain que la commune de Kona dispose de 125 points d'eau repartis en 76 forages (dont 12 non fonctionnels), 5 AEPS (dont 1 non fonctionnel) et 4 bornes fontaines. Le taux de couverture en eau potable est relativement satisfaisant.

En matière d'assainissement, les infrastructures d'hygiène et d'assainissement sont à l'état embryonnaires. Le système d'évacuation des eaux usées et des déchets ménagers est quasi inexistant dans la commune. Cette situation est à la base de la persistance de nombreuses maladies d'origines hydriques.

Dans le domaine de l'assainissement, la gestion des ordures ménagères se fait de façon traditionnelle. Cette charge revient souvent aux femmes qui jettent les déchets ménagers dans les eaux sales et dans la nature.

Hors mis les lieux comme les formations sanitaires, les infrastructures éducatives, et., qui possèdent des latrines publiques, la plupart des besoins de soulagement se font dans la nature.

4.2. EDUCATION

4.2.1. Enseignement primaire

La commune de Kona abrite une Circonscription d'Education de Base. Cette CEB comprend au total 24 écoles, toutes fonctionnelles et réparties dans les différents villages. Le tableau suivant donne l'état des écoles d'enseignement primaire de la commune

Tableau 25 : Données sur l'enseignement primaire

Village	Nom infrastructure	Matériaux	Etat des bâtiments	Nombre enseignants	Nombre logements			Nombre latrines	Nombre forage	Fonctionnalité comité de gestion
					Bon	Moyen	Mauvais			
Blé	École	Dur	Moyen	07	02	00	00	04	01	Oui
Dafina	École	Dur	Moyen	08	03	00	00	06	01	Oui
Dangouna	École "A"	Dur	Moyen	07	02	00	00	06	01	Oui
Dangouna	École "B"	Dur	Moyen	03	00	00	00	04	01	Oui
Dangouna	École "C"	Dur	Moyen	02	00	00	00	00	00	Oui
Goulo	École	Dur	Moyen	03	01	01	00	04	01	Oui
Kona	École "A"	Dur	Moyen	11	05	00	00	02	01	Oui
Kona	École "B"	Dur	Moyen	07	00	00	00	06	01	Oui
Kona	École "C"	Dur	Moyen	07	00	00	00	08	01	Oui
Kouana	École "A"	Dur	Moyen	10	03	01	00	08	01	Oui
Kouana	École "B"	Dur	Moyen	04	00	00	00	04	00	Oui
Lah	École "A"	Dur	Moyen	10	03	03	00	00	01	Oui
Lah	École "B"	Dur	Moyen	04	00	00	00	04	01	Oui
Lah	École "C"	Dur	Moyen	06	00	00	00	04	01	Oui
Nana	École	Dur	Moyen	08	03	00	00	01	01	Oui
Pié	École "A"	Dur	Moyen	08	02	01	00	04	01	Oui
Pié	École "B"	Dur	Moyen	03	00	00	00	00	00	Oui
Sanflé	École	Dur	Moyen	07	00	01	00	04	01	Oui
Sougoulé	École	Dur	Moyen	03	03	00	00	04	01	Oui
Ta	École	Dur	Moyen	08	01	01	00	04	01	Oui
Téna	École	Dur	Moyen	07	03	00	00	04	01	Oui
Tona	École	Dur	Moyen	07	03	00	00	04	01	Oui
Yoana	École	Dur	Moyen	03	02	00	00	04	01	Oui
Zina	École	Dur	Moyen	02	00	00	00	01	01	oui

Source : CEB/Kona, Février 2020.

Tableau 26 : Evolution des indicateurs liés à l'enseignement primaire

Indicateurs		2016-2017	2017-2018	2018-2019
Ecoles		22	23	23
Classes		104	106	107
Table – banc				
Logements				
Bureau de maître				41
Tableaux				
Nombre de maître		119	127	122
Nombre d'élèves	Filles	2027	2229	2235
	Garçons	1900	2004	2111
	Total	3927	4233	4346
Population 7-12ans				
Latrines				21
Forages				21

Source : CEB/Kona, Février 2020.

Tableau 27 : Taux d'admission au CEP

Session	Présentés			Admis			Pourcentage %		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
2012	114	126	240	95	92	187	83.33	73.01	77.91
2013	200	175	375	129	99	228	64.50	56.57	60.80
2014	187	179	366	161	137	298	86.10	76.54	81.42
2015	228	223	451	152	146	298	66.67	65.47	66.08
2016	168	198	366	101	125	226	60.12	63.13	61.75
2017	257	302	559	202	209	421	78.60	72.52	75.31
2018	285	328	623	190	232	422	66.31	69	67.59
2019	274	336	610	178	229	407	64.96	68.15	66.72

Source : CEB/Kona, Février 2020.

4.2.2. Enseignement secondaire

La commune de Kona compte en tout 4 établissements post-primaires (Kona, Dangouna, Pié, Lah), 2 établissements secondaires dont le lycée départemental et un établissement privé. Les difficultés rencontrées dans ces différents établissements sont essentiellement, l'insuffisance de salles de classe, l'état défectueux des infrastructures (bâtiments, logements, latrines). Dans certains établissements, il n'y a pas de forage (Dangouna, Blé, Pié).

Tableau 28 : Synthèse d'analyse du sous-secteur de l'éducation

Atouts / Potentialités	Contraintes	Causes	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'équipements et d'infrastructures au niveau du primaire et secondaires - Existence de plusieurs politiques sectorielles, de cadres réglementaires et juridiques en matière d'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse des infrastructures du préscolaire - Insuffisance d'infrastructures scolaires et secondaires par rapport aux effectifs sans cesse croissants et mauvais état de certain - Éloignement géographique des établissements scolaires - Difficile approvisionnement en eau potable - Relative mauvaise qualité des logements pour enseignants - Faiblesse des infrastructures du post primaire - Insuffisance d'infrastructures scolaires et secondaires par rapport aux effectifs sans cesse croissants ; et mauvais état de certain - Eloignement géographique des établissements scolaires - Difficile approvisionnement en eau potable - Manque de professeurs en général et dans les disciplines scientifiques en particulier - Certains établissements de la Commune sont toujours dans des bâtiments d'emprunt ou sous abris précaires - Manque de forages pour certaines écoles publiques - Manque d'électricité dans les écoles - Déperdition scolaire due à la rafle de jeunes filles pour causes de mariage et de grossesses précoces ou indésirées - Insuffisance d'équipements numériques au niveau de la CEB 	<ul style="list-style-type: none"> - Pauvreté de certains parents d'élèves - Refus de certains parents de payer les cotisations des parents d'élèves - Faiblesse des ressources communales - Absence d'éducation sexuelle des parents vers les enfants - La nappe phréatique est très profonde dans certaines localités - Mauvais entretien des infrastructures et équipements scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des salles de classes - Normaliser les écoles - Réaliser des forages scolaires - Sensibiliser les parents sur le maintien des enfants à l'école - Doter les écoles en tables bancs - Sensibilisation sur l'entretien des infrastructures et équipements scolaires

Source : TSD, Synthèse diagnostic, février 2020

4.3. SANTÉ

4.3.1 Infrastructures et personnel de la santé

En 2020 la population totale de la commune de Kona est estimée à 27 514 habitants. La commune de Kona compte cinq formations sanitaires. Il s'agit des CSPS de Kona, de Kouana de Dangouna de Lah et de Pié. En outre il n'y a qu'une seule salle d'hospitalisation (à Kona) et un dépôt pharmaceutique (à Lah). Parmi les CSPS précités, les cinq CSPS sont fonctionnels. Le commun compte au total 17 agents de santé qualifiés pour 13 logements d'infirmiers. Le tableau suivant fait le point des infrastructures sanitaires dans la commune de Kona.

Tableau 29 : La situation des infrastructures sanitaires en 2020

Village	Popu- lation	CSPS (3)	Salle d'hospitalisation	Dépôt pharmaceutique	PSP	Logement infirmier	ASV (1)	ACV (2)
Blé	1 259						1	2
Dafina	1 399						2	2
Dangouna	1 757	1				2	2	2
Goulo	1 133						1	2
Koana	4 788	1				3		2
Kona	2 257	1	1			5	0	2
Lah	5 222	1		1		3		2
Nana	1 795						1	2
Pié	2 101	1					1	2
Sanflé	894						1	2
Soungoulé	427						1	2
Ta	1 082						1	2
Tena	1 325				1		1	2
Tona	175						1	2
Yankoro	1 024						1	2
Yoana	220							2
Zina	657							2
Total	27 514	4	1	1	1	3	15	34

Source : District sanitaire de Dédougou

Les cinq formations sanitaires fonctionnelles de la commune de Kona regroupent sept agents de santé répartis comme suit : 2 IDE 1SF 1AC 1AIS à Kona, 1IE 1 AC 1AIS à Koana ; 1 IB 1AC 1AIS à Dangouna, 1IE 1SF 1IB 1AIS à Lah ; 2 à Pié. Quant aux agents de santé communautaires, il en existe plus de 50.

Ces données ont permis d'établir les ratios (nombre d'agent de santé qualifié par habitants).

Tableau 30 : Evaluation du nombre d'agent de santé qualifié par habitants en 2020

Agent de santé qualifié	Effectif communal	Nombre par habitants
IDE	2	13 757
SF	2	13 757
AC	3	9 171
AIS	3	9 171
IE	2	13 757
IB	2	13 757
AIS	3	9 171

Source : TSD, Synthèse diagnostic, février 2020

Ces ratios sont révélateurs des contraintes que les populations de Kona rencontrent par rapport à l'amélioration de leur santé. Du reste, les infrastructures sanitaires sont insuffisantes dans la commune d'où la faiblesse de la couverture sanitaire.

4.3.2. Accessibilité aux soins de santé

L'accessibilité géographique est bonne quand au moins 80% de la population d'une aire sanitaire parcourt moins de 10 Km pour se rendre à une formation sanitaire.

Dans la commune de Kona 19% de la population parcourt moins de 5 Km contre 43% au niveau du District Sanitaire. Quant à la population vivant dans un rayon situé entre 5 et 10 Km, la commune de Kona enregistre 42% contre 31% au niveau du district. En somme, 60% parcourent moins de 10 Km pour avoir accès à une formation sanitaire ce qui est en deçà de la norme de 80%. Les 40% de la population vivent à plus de 10 Km d'une formation sanitaire ce qui est de 25 % au district. Cette accessibilité géographique très faible dans la commune est caractérisée par le manque d'infrastructures sanitaires et l'impraticabilité des voies de communication en saison hivernale.

Dans le souci de l'amélioration de l'accessibilité géographique dans cette zone, l'administration des services de santé souhaite la normalisation des CSPS de Lah et de Koana.

Tableau 31 : Synthèse d'analyse du sous-secteur de la santé

Atouts / Potentialités	Contraintes	Causes	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la distance entre populations et formations sanitaires - Une amélioration de fréquentation des centres de soins modernes par les populations - Existence de COGES - Existence de dépôt pharmaceutique - Existence de 05 CSPPS 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de personnels sanitaires - Insuffisance en infrastructures de santé - Consultations médicales tardives - Enclavement de certains villages, ce qui handicape les évacuations sanitaires - Insuffisance dans la lutte contre le VIH/SIDA et les IST (population ne se fait pas dépister) - Absence d'éclairage dans certains CSPPS ; - Fréquente rupture des médicaments au niveau des dépôts pharmaceutiques - Vétusté des locaux (CSPPS) et logements des infirmiers - Insuffisance matériels médicotechniques et MEG - Absence d'ambulance dans les CSPPS 	<ul style="list-style-type: none"> - Les routes sont en mauvais état - Insuffisance de ressources - Paiement tardif des factures liées à la gratuité par l'Etat - Faible appropriation du dépistage précoce et volontaire du VIH/SIDA 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des CSPPS - Plaidoyer en faveur du respect des engagements de paiement des factures à temps par l'Etat - Doter les CSPPS en consommables et en matériels médico techniques - Doter les CSPPS en ambulance - Aménagement des routes

Source : TSD, Synthèse diagnostic, février 2020

V. GOUVERNANCE ET FINANCES LOCALES

5.1. CONSEIL MUNICIPAL

La commune rurale de Kona est administrée par un Maire, président du Conseil municipal, élu au suffrage indirect. Le présent conseil municipal (organe délibérant de la commune) est composé de 34 élus locaux dont 3 femmes soit 8,82%. Ainsi, la commune de Kona est administrée par un Maire qui est le président du conseil municipal. Il est assisté de deux suppléants (1er et 2ème Adjoints). Aussi, pour bien jouer son rôle, le conseil municipal s'est-il organisé en commissions permanentes afin de mieux traiter les affaires courantes de la commune dans les différents domaines d'activités. Pour ce faire, trois commissions ont été mises en place, chacune étant dirigée par un président. Il s'agit de la commission des Affaires Générales Sociales et Culturelles, la commission des Affaires Economiques et Financières et la commission Environnement et développement.

Le faible niveau d'instruction de la majorité des Conseillers et le manque de moyens financiers pour prendre les différentes sessions constituent une entrave au bon fonctionnement des commissions permanentes.

Au titre des difficultés, on peut noter les problèmes de recouvrement fiscal dus au fait que les populations n'ont pas encore totalement bien compris la décentralisation et l'importance de leur participation. Il y a aussi les difficultés liées à la gestion même de la commune. Le conseil municipal a certes une volonté et de bonnes idées mais il lui manque un certain nombre de compétences. Ainsi donc, les membres du conseil municipal escomptent bénéficier de formation en gouvernance locale. La formation des membres des différentes sous-commissions dans les domaines de compétence qui relèvent de leur attribution fait également partie des attentes du conseil. En outre le transfert effectif de compétences et de services conformément aux textes de la décentralisation est attendu. En effet, en se conformant aux textes ? le transfert actuel opéré est encore très partiel.

5.2. ADMINISTRATION COMMUNALE

Le personnel de la Mairie est composé d'un secrétaire général, d'un comptable, d'une secrétaire, d'un Agent de l'état civil et d'un agent domanial.

Tableau 32 : Situation du personnel de la Mairie

Services	Poste	Qualification/Niveau
Secrétariat général	Secrétaire Général	Secrétaire administratif
Secrétariat de la Mairie	Secrétaire	Secrétaire
Service de Comptabilité	Comptable	CAP
Etat Civil et statistique	Agent d'état civil	BEPC
Affaires domaniales et foncières	Agent domanial	BEPC

Source : Enquête TSD, février 2020

Une Volontaire des Nations Unies Communautaire, recruté avec l'appui du Projet PAPCIDEL consacre plus son temps à l'appui au service de l'Etat Civil. On constate clairement que des services comme la Régie des recettes, le Service des matières transférées, etc., sont inexistantes. Les services ouverts sont peu dotés en personnel. Un renforcement du personnel serait bien apprécié par les responsables de la commune, notamment un personnel spécifique pouvant l'aider dans la planification et le suivi-évaluation.

5.3. FINANCES LOCALES

5.3.1. Budget communal

Pour la commune de Kona, les recettes propres non fiscales recouvrées par le Trésor ont varié en dent de scie : 88,66% en 2016, 124,75% en 2017 et 8,19% en 2018, ce qui peut traduire un manque de maîtrise de ces natures de recettes. Comparativement à l'année 2018, au 30 septembre 2019, la commune de Kona est en deçà du volume des recouvrements de 577 009 F CFA.

De l'analyse des budgets supplémentaires des 5 dernières années, il ressort une possibilité de budgétisation du PCD (2020-2024) de l'ordre de **1 650 628 689 F CFA**.

Au titre des difficultés au **rencontrées au niveau des Services de recouvrement on note entre autres :**

- L'insuffisance de collecteurs pour faire le recouvrement ;
- l'incivisme fiscal ;
- manque de motivation conséquente pour le collecteur municipal ;
- le manque de moyen matériel et financier ;
- absence du comité de suivi budgétaire et de trésorerie ;
- absence de tenue des CCCo ;
- absence de stratégie de recouvrement des recettes .

Comme mesures préconisées le plan de mobilisation des ressources devra nécessairement prendre en compte les éléments suivants :

- L'inventaire des délibérations communales qui instituent les recettes ;
- Le recensement effectif des contribuables (Mairies, DPI, Percepteurs) ;
- Le recrutement de collecteurs pour des natures déterminées de recettes
- La désignation des agents chargés du recouvrement et du suivi de certains impôts et taxes ;
- La Création d'une régie de recettes au sein de la Mairie pour la supervision des collecteurs ;
- La création d'une régie d'avances (caisse de menues dépenses) au sein de la Mairie pour le désintéressement des collecteurs ;

- L'implication de tous les services techniques présents dans la commune dans la détermination des matières imposables de leur domaine de compétence ;
- La signature de conventions avec les DPI et les Percepteurs pour le recouvrement des prévisions budgétaires ;
- L'émission des titres de recettes à prendre en charge et à recouvrer par les DPI et les Percepteurs ;
- La motivation de tous les acteurs de la chaîne de recouvrement des recettes (indemnité, lettre de félicitation, décoration) notamment les agents chargés de la vente des timbres d'Etat Civil ;
- L'implication des conseillers municipaux, les CVD et les associations dans la sensibilisation des populations au paiement des taxes et impôts ;
- La dynamisation des cadres de concertation (CCCo, CSBT) pour l'examen des résultats des opérations des recouvrements.

5.2.2. Recettes communales

La situation des recettes faite au niveau de la perception de Safané, donne au titre des trois dernières années, les données contenue dans le tableau ci-dessous.

Tableau 33 : Situation des recettes collectées dans la commune au cours des 3 dernières années

Taxe et Recettes diverses	Exercice 2017		Exercice 2018		Exercice 2019	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
CSI	842 442	56	996 907	64	316 220	21
Taxe sur les armes	11252	75	0	0	0	0
Droit marché	37500	50	75000	66	49750	44
Taxes d'abattage	0	0	44000	44	19000	19
Droit d'expédition	1 800 000	105	3 539 000	186	3 600 000	100
Taxe de Stationnement	0	0	0	0	0	0
Taxe d'enlèvement agrégat	0	0	0	0	0	0
Taxe de Fourrière	40000	0	0	0	0	0
Produit amendes de police	0	0	0	0	0	0
Patente	262 347	43	1 094 652	182	651 597	59
Taxe publicité	0	0	0	0	0	0
Location de propriété	0	0	0	0	5000	0
Location de matériel	305 500	203	112 000	74	280 150	186
Taxe charrette	1 272 000	121	216 000	18	519000	43

autres taxes assimilées	0	0	0	0	0	0
Produit exceptionnel	45 664 430	72	163 842	0	162 791	54
Total Commune	50 235 471		6 241 401		5 603 508	

Source : Perception de Safané, février 2020

5.2.3. Institutions financières décentralisées

Dans la commune de Kona, Il n'existe pas d'institutions officielles de microfinance. Cependant, on note quelques expériences de mobilisation de ressources financières dans les villages de Pié et de Nana. En effet, les jeunes sont organisés en associations et conduisent des manifestations culturelles dont les retombées financières collectées sont mises à la disposition des projets de développement du village. Si l'esprit de ces associations fait tache d'huile, bien de microprojets pourraient être réalisés.

La contrainte majeure en matière de mobilisation de ressources est le paiement tardif des revenus du coton. Les populations s'adonnent finalement aux propositions des usuriers ou au bradage de leurs produits agricoles (vente du mil sur pied). Dans ces conditions, il est difficile de planifier un projet d'auto prise en charge.

5.2.4. Synthèse d'analyse du sous-secteur de la gouvernance locale et administrative

Tableau 34 : Synthèse d'analyse du sous-secteur de la gouvernance locale et administrative

Atouts	Contraintes	Solutions envisagées
<ul style="list-style-type: none"> - Diversification des acteurs et des domaines d'intervention - Représentativité des partis politiques - Forte capacité de mobilisation des ressources humaine de la commune - Tenue régulière des sessions du conseil municipal - Engagement des 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficile compréhension par les populations des logiques de la gouvernance moderne (communalisation, décentralisation, notion d'Etat, etc.) - Indisponibilité de certains élus locaux - Faible capacité d'autofinancement de la commune - Non tenue des réunions des commissions spécialisées par manque de moyens financiers - Faible niveau de représentativité des femmes au sein du conseil municipal 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de journées de redevabilité - Organisation des sessions du CCCo - Inventaire des délibérations communales qui instituent les recettes - Recensement effectif des contribuables (Mairies, DPI, Percepteurs) - Recrutement de collecteurs pour des natures déterminées de recettes - Désignation des agents chargés du recouvrement et du suivi de certains impôts et taxes - Création d'une régie de recettes au sein de la Mairie pour la supervision des collecteurs - La création d'une régie d'avances (caisse de menues dépenses) au sein de la Mairie pour le désintéressement des collecteurs

Atouts	Contraintes	Solutions envisagées
services déconcentrés, Etat, ONG, Programmes et Projets - Engagement des autorités coutumières et religieuses - Accompagnement de la décentralisation par des structures partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse des compétences locales - Faible niveau d'instruction et analphabétisme de plusieurs membres du conseil municipal - Insuffisance de collecteurs pour faire le recouvrement - Incivisme fiscal - Manque de motivation conséquente pour le collecteur municipal - Manque de moyen matériel et financier - Absence du comité de suivi budgétaire et de trésorerie - Non tenue des CCCo - Absence de stratégie de recouvrement des recettes - Insuffisance de collecteurs pour faire le recouvrement - Incivisme fiscal - Manque de motivation conséquente pour le collecteur municipal - Manque de moyen matériel et financier - Absence du comité de suivi budgétaire et de trésorerie ; - Absence de tenue des CCCo - Absence de stratégie de recouvrement des recettes 	<ul style="list-style-type: none"> - L'implication de tous les services techniques présents dans la commune dans la détermination des matières imposables de leur domaine de compétence - La signature de conventions avec les DPI et les Percepteurs pour le recouvrement des prévisions budgétaires - L'émission des titres de recettes à prendre en charge et à recouvrer par les DPI et les Percepteurs - La motivation de tous les acteurs de la chaîne de recouvrement des recettes (indemnité, lettre de félicitation, décoration) notamment les agents chargés de la vente des timbres d'Etat Civil - L'implication des conseillers municipaux, les CVD et les associations dans la sensibilisation des populations au paiement des taxes et impôts - La dynamisation des cadres de concertation (CCCo, CSBT) pour l'examen des résultats des opérations des recouvrements - Former les élus locaux en planification, de suivi et évaluation des activités - Former les élus locaux en techniques d'animation, de communication et de mobilisation des populations pour la mise en œuvre du plan - Former les élus locaux sur la décentralisation et la gouvernance locale

Source : TSD, Synthèse diagnostic, février 2020

VI. PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT

6.1. SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT

Les services techniques déconcentrés de l'Etat présents dans la commune sont les suivants :

- La Préfecture ;

- Le service départemental de l'agriculture ;
- Le service départemental de l'environnement, de l'économie verte et des changements climatiques ;
- Service départemental des ressources animales

Tous ces services, dans un élan de synergie œuvrent pour le développement de la commune de Kona. Cette nécessaire complémentarité dans l'accompagnement des communautés locales est également de mise avec les partenaires au développement (acteurs non étatiques).

6.2. PROJETS ET PROGRAMMES / ONG

Tableau 35 : Projets et programmes / ONG

N°	Structures	Projets réalisés	Projets en cours	Observations
1	FPDCT	Construction de salles de classes	Construction d'une clôture du CSPS	Chaque année
2	PACT	Réhabilitation de la mairie Acquisition de fourniture	Construction d'un parking Formation	Prendra fin en 2021
3	PADEL	Construction d'infrastructures socio-économiques	Construction d'un hangar de marché Construction d'une auberge communale	Prendra fin en 2021
4	PND RP	-	Construction d'un abattoir et d'un forage	En cours
5	PAPCIDDEL	Recrutement de VNU	Elaboration du PCD	Prendra fin en 2024
6	FONDATION SEMAFO	AGR des femmes Education Santé		En cours
7	SP/CNPS/Save The Children	Appui aux ménages vulnérables	Parrainage des enfants	En cours

Source : TSD, Enquête- terrain, février 2020

6.3. ASSOCIATIONS ET GROUPEMENTS

A ces partenariats, il convient d'ajouter l'importance des organisations paysannes dans la commune. Il s'agit de

Tableau 36 : Associations et groupements

Type d'organisation	Zone d'intervention	Domaines d'intervention	Lieu d'implantation	Acteurs ciblés
Coordination communale des femmes	Commune de Kona	Promotion de la femme	Kona	Les femmes de la commune
Association des jeunes de Kona	Kona	Promotion de la jeunesse	Kona	Les jeunes
SCOOP-PS-Sientikoro	Lah	Commercialisation de céréales	Lah	Les femmes
SCOP-PS Benkadi	Kona	Commercialisation de céréales	Kona	Les femmes
SCOOP-PS-Gnongonkanou II	Kona	Production de haricot	Kona	Les femmes
SCOP-PS Benkadi	Tâ	Production de sésame	Tâ	Les hommes de Tâ
SCOP-PS Benafacatchan	Dangouna / Toton	Production maraîchère	Toton	Les hommes
Association des Dozos de Kona	Kona		Kona	Les dozos

Source : TSD, Enquête- terrain, février 2020

Une des contraintes non moins importantes dans l'environnement institutionnel des Organisations Paysannes (OP), c'est l'absence de reconnaissance juridique. Et même pour celles qui sont reconnues juridiquement, il se pose la nécessité de se conformer avec les textes en vigueur (OHADA portant sur les sociétés coopératives). Comme raisons évoquées, il y a les conditions (coût élevé) pour l'obtention des agréments qui, du reste, n'entrent pas dans leurs possibilités. Il s'avère donc important de s'engager résolument dans une perspective d'appui à la structuration et la reconnaissance juridique des OP en présence.

6.4. COOPERATION DECENTRALISEE/JUMELAGE

Des investigations, il ressort qu'en dehors des partenaires ci-dessus cités, la commune n'a pas de partenariat avec une ville jumelle (Sud-Sud ou Nord-Sud). Pourtant dans un contexte de la mondialisation des échanges et de globalisation de l'économie, des efforts conséquents doivent être déployés par la municipalité de Kona dans le domaine de la coopération décentralisée, en termes de recherche et d'institution de partenariat avec soit, une ville du Sud, soit une ville du Nord. Ce qui donnera indéniablement un dynamisme au processus de promotion du développement économique et social. L'AMBF pourrait être d'un apport non négligeable dans ce sens.

VII. SYNTHÈSE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC

Tableau 37 : Synthèse des résultats du diagnostic participatif par village

Village	Priorité	Problèmes identifiés
Kona	1	Les populations n'arrivent pas à assurer la sécurité alimentaire
	2	Le niveau de revenus de la population est faible
	3	Le village est enclavé dû à l'inondation et la dégradation des routes en saison pluvieuse
	4	Les conditions de travail et d'étude dans les établissements primaires et secondaires sont précaires
	5	Les populations en majorité n'ont pas accès à l'électricité pour le travail et pour les besoins domestiques
Nana	1	Les accouchements à domicile sont fréquents
	2	Les revenus de la population sont faibles
	3	Les populations n'arrivent pas à assurer la sécurité alimentaire
	4	Les jeunes n'ont de centre de rencontre et de loisir
	5	Les conditions de travail et d'étude dans les établissements scolaires sont précaires
Lah	1	Conditions d'accès aux soins de santé par la population ne sont pas satisfaisantes
	2	Faible capacité de maîtrise et d'accessibilité à l'eau potable
	3	La communication téléphonique est de mauvaise qualité
	4	Les revenus des populations sont faibles
	5	Mauvaises conditions de travail et d'étude
Tona	1	Des champs et des routes sont inondés en saison pluvieuse
	2	Le niveau de revenus de la population est faible
	3	Les conditions de travail et d'étude sont précaires
	4	Accès difficile à l'eau potable
	5	Les revenus de la population sont faibles
Yoana	1	Les populations n'arrivent pas à assurer la sécurité alimentaire
	2	Les revenus de la population sont faibles
	3	Les conditions de travail et d'étude sont précaires
	4	Accès difficile à l'eau potable
	5	Accès difficile aux soins de santé

Village	Priorité	Problèmes identifiés
Sanflé	1	Difficulté de mobilité en saison pluvieuse
	2	Insécurité alimentaire
	3	La production pastorale baisse
	4	Les conditions de travail et d'étude sont précaires
	5	Faible accessibilité à l'eau potable
Pié	1	Les populations n'arrivent pas à assurer la sécurité alimentaire
	2	Le niveau de revenu de la population est faible
	3	Faible accessibilité à l'eau potable
	4	Les conditions de travail et d'étude sont précaires
	5	Déperdition scolaire
Tâ	1	Les populations n'arrivent pas à assurer la sécurité alimentaire
	2	Le niveau de revenu de la population est faible
	3	Difficulté de déplacement en saison des pluies
	4	Les conditions de travail et d'étude sont précaires
	5	Les jeunes n'ont de centre de rencontre et de loisir
Goulo	1	Le niveau de revenu de la population est faible
	2	Insécurité alimentaire
	3	Accès difficile à l'eau potable et à l'assainissement
	4	Les conditions de travail et d'étude sont précaires
	5	Les jeunes n'ont de centre de rencontre et de loisir
Koana	1	Insécurité alimentaire
	2	Le niveau de revenu de la population est faible
	3	Les conditions de travail et d'étude sont précaires
	4	Conditions précaires d'accès aux soins de santé
	5	Accès difficile à l'eau potable et à l'assainissement
Tena	1	Insécurité alimentaire
	2	Accès difficile à l'eau potable et à l'assainissement
	3	Conditions précaires d'accès aux soins de santé
	4	Le niveau de revenu de la population est faible
	5	Les conditions de travail et d'étude sont précaires
Dafina	1	Insécurité alimentaire
	2	Conditions précaires d'accès aux soins de santé
	3	Le niveau de revenu de la population est faible
	4	Faible accessibilité à l'eau potable et productive
	5	Les conditions de travail et d'étude sont précaires

Village	Priorité	Problèmes identifiés
Dangouna	1	Insécurité alimentaire
	2	Conditions précaires d'accès aux soins de santé
	3	Le niveau de revenu de la population est faible
	4	Les conditions de travail et d'étude sont précaires
	5	La production pastorale baisse
Zina	1	Les routes sont impraticables
	2	La production pastorale baisse
	3	Faible accessibilité à l'eau potable
	4	Le niveau de revenu de la population est faible
	5	Insécurité alimentaire
Blé	1	Les routes sont impraticables
	2	Insécurité alimentaire
	3	La production pastorale baisse
	4	Le niveau de revenu de la population est faible
	5	Les conditions de travail et d'étude sont précaires
Yankoro	1	Insécurité alimentaire
	2	Les routes sont impraticables
	3	Faible accessibilité à l'eau potable
	4	Le niveau de revenu de la population est faible
	5	Les conditions de travail et d'étude sont précaires
Soungoulé	1	Les routes sont impraticables
	2	Faible accessibilité à l'eau potable et productive
	3	Insécurité alimentaire
	4	Le niveau de revenu de la population est faible
	5	Les conditions de travail et d'étude sont précaires

Tableau 38 : Synthétique des problèmes hiérarchisés

Ordre de priorité	Problèmes identifiés
1	Insécurité alimentaire
2	Insuffisance d'accès à l'eau potable et l'assainissement
3	Le niveau de revenu de la population est faible
4	Les conditions de travail et d'étude sont précaires
5	Les routes sont impraticables
6	La production pastorale baisse
7	Conditions précaires d'accès aux soins de santé
8	Les jeunes et les femmes n'ont pas de centre de rencontre et de loisir

Tableau 39 : Tableau des problématiques formulées

Problème central :	Détérioration des conditions socioéconomiques dans la commune
Sous-problème 1	La sécurité alimentaire n'est pas assurée dans les ménages
Sous-problème 2	L'accessibilité à l'eau potable et à l'assainissement est faible
Sous-problème 3	Le niveau de revenu des différentes couches de la population est faible
Sous-problème 4	Conditions d'accès aux soins de santé sont précaires
Sous-problème 5	Les conditions de travail et d'étude sont précaires
Sous-problème 6	Le niveau et les conditions d'épanouissement des femmes et des jeunes sont relativement précaires

Tableau 40 : Tableau analyse causale

Problème central : Détérioration des conditions socioéconomiques dans la commune de Kona			
Description des sous-problèmes	Causes sous-jacentes	Causes structurelles	
1. La sécurité alimentaire n'est pas assurée dans les ménages	1.1. Les capacités de producteurs à s'approprier et à recomposer la fertilité des terres cultivables sont faibles	Méconnaissance des techniques de restauration des terres par les producteurs locaux	
		Faible pratique des techniques culturales innovantes par les producteurs locaux	
		Mauvaise utilisation des pesticides par les producteurs	
		Faible niveau d'organisation des producteurs	
	1.2. Les productions agricoles et les rendements baissent		Faible utilisation des semences améliorées par les producteurs locaux
			Faible production et utilisation de la fumure organique
			Accès limité aux équipements agricoles modernes (charrues, animaux de trait) par les producteurs
			Mauvaise et inégale répartition de la pluviométrie dans le temps et dans l'espace
	1.3. La survenance fréquente des catastrophes naturelles (sècheresse, inondations, vents violents)		Faible niveau de maîtrise et de pratique des traitements phytosanitaires par les producteurs
			Faible pratique des actions d'adaptation aux changements climatiques
	1.4. Mauvaise gestion post-récoltes		Absence d'un plan de prévention et de gestion des catastrophes naturelles
			Bradage des céréales pour faire face aux problèmes non alimentaires (santé, éducation, etc.) par les populations locales
			Absence de banques de céréales
Absence de système de warrantage			
2. L'accessibilité à l'eau potable et à l'assainissement est faible	2.1. Difficultés d'accès à l'eau potable dans les ménages et dans les écoles	Absence d'institution de microfinance	
		Nombre insuffisant des points d'eau par rapport au nombre d'habitants et aux distances	
		Mauvaise gestion des infrastructures d'approvisionnement en eau potable	
		Les débits de certains forages sont relativement faibles	
	2.2. Faible performance des ménages dans l'application des mesures d'hygiène et d'assainissement		La nappe phréatique est très profonde et concentrée dans une zone dans certains villages
			Certains forages sont en panne
			Méconnaissance des techniques et règles de conservation de l'eau de boisson dans les ménages
		Absence de techniques de gestion des déchets solides et liquides dans les ménages et les lieux publics	

Problème central : Détérioration des conditions socioéconomiques dans la commune de Kona		
Description des sous-problèmes	Causes sous-jacentes	Causes structurelles
		Absence de latrines améliorées dans les ménages et les lieux publics
		Mauvaise utilisation et entretien des latrines existantes
		Faible niveau d'appropriation et de construction des ouvrages d'assainissement autonome
3. Le niveau de revenu des différentes couches de la population est faible	3.1. Faible capacité des femmes et des jeunes à pratiquer des activités génératrices de revenus	Non maîtrise des techniques d'embouche
		Manque de compétences des jeunes et des femmes pour la pratique des cultures de contre saison
		Non-maitrise des techniques d'apiculture moderne
		Non-maitrise des techniques d'aviculture améliorée
		Manque de formation des jeunes aux métiers (soudure, menuiserie, maçonnerie, mécanique, etc.)
		Absence de sites aménagés pour la pratique des cultures de contre saison
	3.2. Baisse de la production animale	Fréquence des pathologies animales
		Raréfaction des espèces fourragères
		Insuffisances d'infrastructures pastorales
		Faible niveau d'organisation des acteurs
		Absence d'aire de pâture
		Nombre insuffisant d'Agents d'encadrement
		Insuffisance de moyens logistiques pour le personnel d'encadrement
	3.3. Faibles capacités techniques des acteurs dans la transformation et la valorisation et l'écoulement des produits locaux	Insuffisance de points d'eau
		Non-maitrise des techniques de transformation des produits agricoles
		Faible niveau d'organisation des acteurs
		Non-maitrise des techniques de transformation et de valorisation des PFNL
		Faible maîtrise des circuits de commercialisation des produits locaux valorisés
		Insuffisance des équipements pour la transformation du lait
		Absence d'institutions de microfinance
		Faible niveau d'organisation des acteurs
Faibles capacités des femmes et des jeunes à remplir les conditions d'accès aux crédits		
4. Conditions d'accès aux soins de santé sont précaires	4.1. Accès difficile aux médicaments	Ruptures fréquentes des stocks de médicaments liées au retard de paiement des factures par l'Etat (gratuité)
	4.2. Insuffisances	Insuffisance d'infrastructures sanitaires

Problème central : Détérioration des conditions socioéconomiques dans la commune de Kona		
Description des sous-problèmes	Causes sous-jacentes	Causes structurelles
	d'infrastructures sanitaires	Insuffisance de logements d'infirmiers Mauvais état des logements d'infirmiers
	4.3. Difficulté d'évacuation des malades et de prise en charge intégrale	Absence d'ambulance
		Mauvais état des routes
		Insuffisance d'équipements et de matériels médicotechniques
		Nombre insuffisant de personnel soignant
		De longues heures d'attentes pour les CPN par les parturientes d'où fréquence des accouchements à domicile
5. Les conditions de travail et d'étude sont précaires	5.1. Insuffisance et mauvais état des infrastructures et équipements scolaires	Des écoles ne sont pas normalisées
		Mauvais état et insuffisance de salles de classe
		Mauvais état et insuffisance de logements d'enseignants
		Insuffisance d'équipements et de matériels
		Insuffisance d'enseignants pour certaines matières
		Absence d'infrastructures pour le post primaire
	5.2. Déperdition scolaire	Refus de certains parents de payer les cotisations
		Fréquence des rafles des filles pour mariage
		Fréquence des grossesses précoces et in désirées
	5.3. Incivisme en milieu scolaire	Grèves répétées des élèves
6. Le niveau et les conditions d'épanouissement des femmes et des jeunes sont relativement précaires	6.1. Absence d'infrastructures de promotion de la femme et de la jeunesse	Absence d'une maison de la femme
		Absence de maisons des jeunes
	6.2. Faible niveau de prise en compte des préoccupations des femmes et de jeunes	Absence de cadre de concertation entre les élus locaux et la jeunesse

Tableau 41 : Tableau des solutions

Objectif global : Contribuer à la promotion du développement économique et social dans la commune de Kona			
Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Résultats intermédiaires	Activités
Impacts	Effets	Produits	Activités
Augmentation de la sécurité alimentaire dans les ménages	Les capacités des producteurs à s'approprier et à recomposer la fertilité des terres cultivables sont améliorées	Les producteurs s'approprient et utilisent et les technologies et les techniques éprouvées de gestion durable des terres /gestion des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de cordons pierreux dans 17 villages - Réalisation de fosses fumières dans 17 villages - Appui à la réalisation de Zai - Réalisation de mise en défens /forêt communale - Appui à la pratique de l'agroforesterie (RNA, reboisement) - Végétalisation des cordons pierreux - Aménagement et gestion des forêts existantes - Organisation de conférences sur l'éducation environnementale dans les établissements secondaires - Organisation de voyages d'études sur la gestion durable des ressources naturelles au profit des élus locaux et des organisations paysannes
	Les productions agricoles et les rendements optimisés	Les producteurs locaux respectent l'itinéraire technique de production agricole et utilisent les semences améliorées	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de boutiques d'intrants - Formation des producteurs sur l'itinéraire technique de production agricole - Formation des producteurs sur les techniques de traitement phytosanitaire - Appui des producteurs à l'acquisition d'équipements adaptés de production agricole - Subvention de l'achat des semences améliorées
	La populations est plus résilientes faces aux catastrophes	Les populations ont élaboré et mettent en œuvre un plan de prévention et de réduction des risques de	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un plan de prévention et de gestion des catastrophes naturelles - Elaboration d'une cartographie des zones à risques d'inondation de la commune

Objectif global : Contribuer à la promotion du développement économique et social dans la commune de Kona			
Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Résultats intermédiaires	Activités
Impacts	Effets	Produits	Activités
		catastrophes	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place et formation d'une commission de suivi-alerte et réponse aux catastrophes naturelles dans chaque village - Dynamisation du CODESUR - Mise en place d'un système d'alerte précoce
	Les produits agricoles sont bien gérées et couvrent toute l'année	Les populations disposent d'un système de warrantage dynamique	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de magasins de stockage de produits agricoles - Constituer un fonds de warrantage - Mise en place d'un système de warrantage - Mise en place et formation d'un comité de gestion
L'accessibilité à l'eau potable et à l'assainissement est faible	Difficultés d'accès à l'eau potable dans les ménages et dans les écoles	Les populations et les écoles ont un accès facile à l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une AEPS dans le village de Lah - Réalisation de forages dans les villages - Réhabilitation de forages
		Les acteurs locaux gèrent mieux les infrastructures d'approvisionnement en eau potable	<ul style="list-style-type: none"> - Formation et dynamisation des AUE - Sensibilisation des population sur la mobilisation des ressources et la gestion des Pmh
		Les populations disposent et entretiennent les ouvrages de gestion des excréta	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la réalisation de latrines domestiques - Réalisation de latrines publiques - Mise en place de COGES de latrines publiques
	Faible performance des ménages dans l'application des mesures d'hygiène et d'assainissement	Les ménages appliquent les techniques et règles de conservation de l'eau de boisson	Sensibiliser les ménages des villages sur l'adoption des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement

Objectif global : Contribuer à la promotion du développement économique et social dans la commune de Kona			
Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Résultats intermédiaires	Activités
Impacts	Effets	Produits	Activités
Le niveau de revenu des différentes couches de la population est amélioré	Les jeunes et les femmes ont amélioré leur niveau de pratique des AGR	Les jeunes et les femmes bénéficient d'appuis pour la pratique des AGR	<ul style="list-style-type: none"> - Former les femmes et les jeunes en entrepreneuriat - Octroi de subvention aux jeunes et aux femmes pour la conduite d'AGR (embouche, apiculture, d'aviculture et la pratique soudure, menuiserie, maçonnerie, mécanique, couture, etc.) - Aménagement de périmètres maraîchers et de retenues d'eau et réhabilitation du bouli de Kona au profit des jeunes et des femmes - Réalisation d'un barrage dans la zone de Nana-Yoana
	La production animale s'est améliorée	Des actions d'amélioration de la production animales sont mises en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de 2 parc métalliques à vaccination (1 à Goulo et 1 à Kouana) - La réalisation de 5 forages pastoraux (1 à Blé, 1 à Goulo, 1 à Koana, 1 à Kako/pié et 1 à Tona) - Délimitation et aménagement d'une aire de pâture à Pié - Délimitation de 2 pistes à bétail à Pié et à Goulo - Réhabilitation du parc à vaccination de Nana - Réhabilitation du forage de Goulo - Appui à l'organisation des éleveurs - Construction de logements pour le personnel d'encadrement - Réhabilitation du magasin - Réhabilitation des locaux du service vétérinaire - Dotation en moto de service
	Les capacités techniques des acteurs dans la transformation	Les femmes et les jeunes filles bénéficient d'appuis pour la transformation des	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des acteurs en coopératives - Former les acteurs en techniques de cueillette, de conservation et de transformation des PFNL

Objectif global : Contribuer à la promotion du développement économique et social dans la commune de Kona			
Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Résultats intermédiaires	Activités
Impacts	Effets	Produits	Activités
	et la valorisation et l'écoulement des produits locaux sont améliorées	PFNL	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de magasin de transformation des PFNL - Dotation d'équipements de transformation des PFLN aux coopératives de femmes - Intermédiation financière et économique auprès des institutions de microfinance pour l'assouplissement des conditions d'accès au crédit
Conditions d'accès aux soins de santé sont bonnes	Les produits pharmaceutiques sont disponibles	L'Etat paie régulièrement et à temps, les factures des produits dans le cadre de la gratuité	Plaidoyer en faveur du paiement à temps des factures des produits utilisés dans le cadre de la gratuité
	Les infrastructures sanitaires sont disponibles et en bon état	Les infrastructures sanitaires sont construites et/ou réhabilitées	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un CSPS - Construction d'une maternité - Construction de logements d'infirmiers - Réhabilitation de logements d'infirmiers
	Les évacuations se font dans de bonnes conditions avec un bon niveau de prise en charge patients	Les formations sanitaires disposent de moyens conséquents d'évacuation avec un personnel suffisant pour la prise en charge des parturientes	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition d'ambulances pour les CSPS - Aménagement des pistes avec ouvrages de franchissement - Plaidoyer pour l'affectation d'Agents de santé en nombre suffisant dans les CSPS
Les conditions de travail et d'étude sont bonnes	Les infrastructures et les équipements scolaires sont en adéquation avec les besoins de travail et de logement	Les écoles disposent d'infrastructures et d'équipements en bon état et en adéquation avec les besoins réelles de travail et de logement	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de salles de classe (3 à Lah B et 3 à Dangouna B - Réhabilitation de salles de classe - Construction de logements d'enseignants - Réhabilitation de logements d'enseignants dans toutes les écoles avec logements - Construction de bâtiments administratifs

Objectif global : Contribuer à la promotion du développement économique et social dans la commune de Kona			
Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Résultats intermédiaires	Activités
Impacts	Effets	Produits	Activités
			<ul style="list-style-type: none"> - Dotation de la CEB en matériels (1 ordinateur de bureau et 3 ordinateurs portables) - Electrification de salles de classe à Kona B, Lah C et Daffina
	Les élèves (filles et garçons) sont scolarisées et poursuivent normalement les études sans abandon	La déperdition scolaire est éradiquée dans la commune à cause des actions de sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des parents sur le paiement des frais de cotisation et pour le maintien des filles à l'école - Plaidoyer en faveur de l'abandon du phénomène de la rafle des filles, du reste préjudiciable à la poursuite de leurs études - Sensibilisation des élèves et leurs parents sur les IST/VIH-SIDA et sur les grossesses précoces et indésirées - Parrainage des enfants des familles vulnérables ou démunies
	Les perturbations des cours du fait des élèves sont quasi inexistantes	Les activités pour le changement de comportement et d'attitudes sont mises en œuvre à l'endroit des élèves	Conduite d'activités d'éducation à la citoyenneté au profit des élèves et leurs parents
Les conditions d'épanouissement des femmes et des jeunes sont optimisées	Les infrastructures de promotion de la femme et de la jeunesse sont disponibles et fonctionnelles	Les appuis pour la construction d'infrastructures de jeunesse et de promotion de la femme sont accordés	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et équipement d'une maison des jeunes - Construction et équipement d'une maison de la femme
	Une dynamique de concertation entre les jeunes /les femmes et les élus locaux est mise en route	Des fora de concertation entre élus locaux et les jeunes /les femmes sont tenues	Organisation et tenue chaque année de façon alternée, d'un cadre de concertation soit entre autorités municipales et les jeunes, soit entre les autorités municipales et les femmes

BIBLIOGRAPHIE

1. Commune de Kona, avril 2015, Plan Communal de Développement de Kona, Projet COGEL 114 P. ;
2. MEF/DGAT/AD, mars 2013, Guide Méthodologique de planification locale. Comment élaborer et mettre en œuvre un Plan Communal de Développement ? 98P.
3. Commune de Kona, juillet 2016, Budget supplémentaire 2016, 26 P. ;
4. Commune de Kona, juillet 2017, Budget supplémentaire 2017, 26 P. ;
5. Commune de Kona, août 2018, Budget supplémentaire 2018, 26 P. ;
6. Commune de Kona, novembre 2018, Budget primitif 2019, 26 P.